

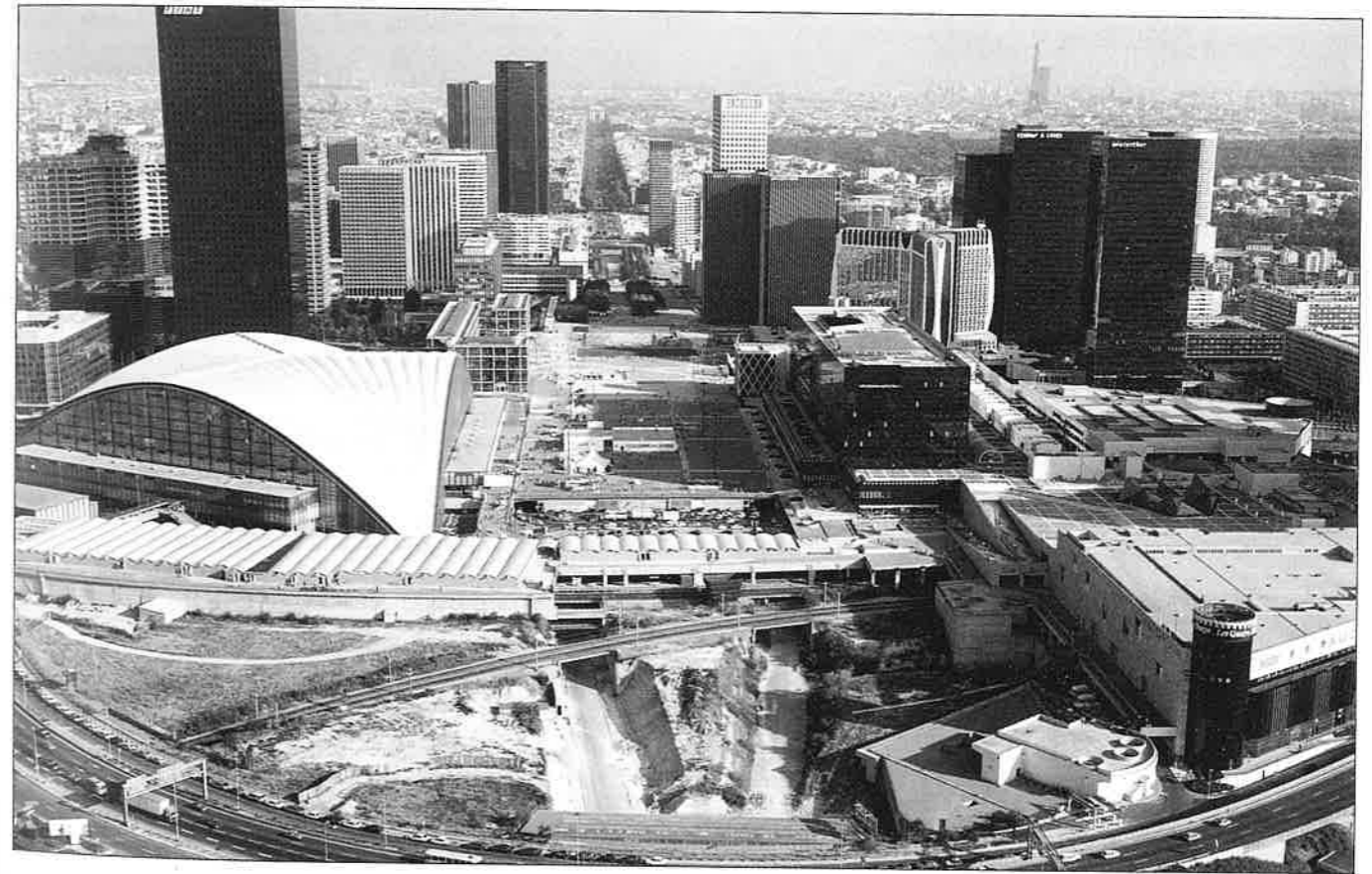
INTRODUCTION

L'opération de la Tête Défense fait partie des grands projets décidés en 1982 par le président de la République. Elle s'inscrit dans une politique architecturale ambitieuse, cherchant à créer, pour les générations futures, des témoignages marquants de la société d'aujourd'hui. Ces projets doivent être réalisés sur des programmes à haute signification culturelle et présentant un caractère monumental : après

Le site de Tête Défense dans l'axe historique de Paris.

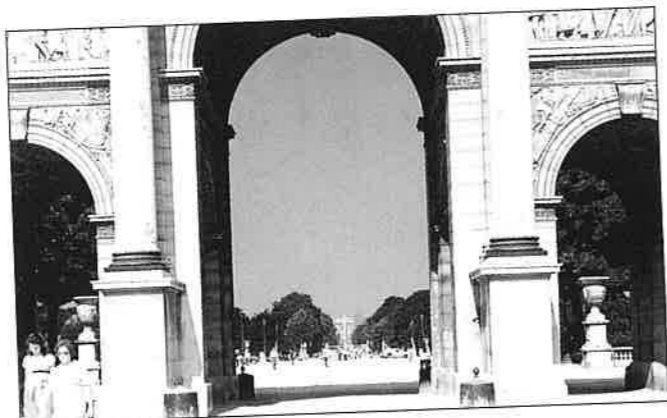
In 1982 the operation Tête Défense was included among the important projects the President of the Republic decided to implement. It forms part of an ambitious architectural policy aims at providing future generations with outstanding testimonials of present day society. These projects are to be based on programmes of a lofty cultural significance and be monumental in character ; after thirty years of intensive re-

The site of Tête Défense in the historic axis of Paris.





L'axe historique à l'arc de triomphe de l'Étoile.
The historic axis at the arc de triomphe de l'Étoile.



L'axe historique à la place du Carrousel.
The historic axis at the place du Carrousel.

rente années de reconstruction intensive, les Français souhaitent couronner cet effort exceptionnel par des équipements tout aussi exceptionnels.

Parmi les opérations retenues par le président de la République, celles de la Tête Défense et du Grand Louvre constituent un ensemble particulièrement intéressant. Aux deux extrémités de l'axe historique de Paris, elles représentent, d'un côté, le rattachement aux racines de notre histoire et, de l'autre, l'ouverture sur le futur. Elles constituent deux jalons importants s'ajoutant aux jalons déjà existants sur cet axe : l'obélisque de la Concorde et l'arc de triomphe de l'Étoile. De par leur conception même, elles se compléteront et se rejoindront : un cube répondant à une pyramide, un espace clos s'opposant à un espace ouvert.

Il n'existe pas d'architecture monumentale sans programme exceptionnel. Le président de la République a donc voulu qu'en ce lieu prestigieux s'élève un édifice abritant de grands équipements collectifs. C'est ainsi qu'a été prévue l'implantation de deux ministères, celui de l'Urbanisme et du Logement et celui de l'Environnement, ainsi que la création du Carrefour international de la communication.

Ce dernier programme est tout à fait nouveau. Il correspond à l'une des préoccupations majeures de notre époque : celle des communications, qui doivent être voulues et non subies, organisées et non aléatoires. De même que les cathédrales ont symbolisé les civilisations chrétiennes, de même que les palais ont symbolisé le pouvoir des rois, le Carrefour de la communication symbolisera les sociétés de communication que vont devenir nos civilisations.

Telles sont les ambitions de ce programme. Tel est l'objet de cette opération. Le projet retenu par le président de la République restera certainement un magnifique témoignage de sa volonté de créer une architecture de notre temps.

Robert Lion,
directeur général
de la Caisse des dépôts et consignations ;
président du jury.

construction, French people wish to crown this exceptional effort with equally exceptional facilities.

Among the operations chosen by the President of the Republic the Tête Défense and the Grand Louvre are of particular interest. Situated at either end of the historical axis of Paris they represent both a link with the roots of our history and an opening towards the future. They are two important milestones among the landmarks already lying along this axis, the obelisk of the Place de la Concorde and the Arc de Triomphe at the Étoile. By their very conception they will be both complementary and linked ; a cube facing a pyramid and an enclosed space opposed to an open one.

Monumental architecture cannot exist without an exceptional programme. Therefore it was the wish of the President of the Republic that an edifice housing important collective facilities should be erected on this splendid site. Provision was therefore made to install two government departments, the Ministry of Town Planning and Housing and the Ministry of the Environment, and to create an "International Carrefour of Communication".

The latter programme is completely new, and reflects one of the major preoccupations of our time — communications — which should be a deliberate choice and not be inflicted on us, and organized instead of fortuitous. As cathedrals symbolized christian civilizations and palaces that of the power of kings, so the Carrefour of Communication will symbolize the communication societies that are the future of our own civilizations.

Robert Lion,
Managing Director
of the Caisse des dépôts et consignations ;
President of the Jury.

POURQUOI UN CONCOURS ? WHY HOLD A COMPETITION ?

Il était facile, il y a dix ans, de choisir un architecte car il n'existait alors qu'une seule architecture dans le monde et il suffisait donc de sélectionner le meilleur architecte de son époque. Il est beaucoup plus difficile de le faire aujourd'hui car l'architecture foisonne en tous sens, et le choix d'un concepteur se confond donc avec celui d'une école. C'est pourquoi il a paru intéressant d'organiser un concours d'architecture pour l'opération de la Tête Défense ; c'était la meilleure façon de faire émerger spontanément une architecture pour notre temps en évitant toute sélection trop arbitraire.

Ce concours aurait pu rester national : nous avons en France des architectes remarquables. Mais, pendant vingt ans, ils se sont totalement investis dans le domaine du logement social qui constituait alors la priorité des priorités (et dans lequel ils sont d'ailleurs devenus particulièrement compétents). Mais en se consacrant à l'architecture du grand nombre, ils ont été amenés, faute de commandes, à s'occuper moins d'architecture monumentale. Il était bon, dans ce contexte, que les architectes français se confrontent à des architectes étrangers, comme les architectes de la Renaissance se sont confrontés, à leur époque, à des architectes italiens. Ce ne pouvait être que bénéfique pour l'architecture française : la preuve en est d'ailleurs que parmi les seize lauréats du concours douze sont français.

De l'avis de la presse française et étrangère, ce concours a été une réussite (il faut d'ailleurs souligner qu'une telle unanimité est très rare). Cela tient tout d'abord au programme et au mode de jugement, car c'est en amont et en aval que se situe le succès ou l'échec d'un concours ; entre les deux, les architectes font toujours le maximum. Ce qui est important dans un programme, ce n'est pas le détail des surfaces ou les schémas de fonctionnement, c'est la façon dont est exprimée la volonté du maître d'ouvrage : que veut-il exactement ? En l'occurrence, il voulait un monument qui respecte trois échelles : celle de l'axe historique, celle du quartier de la Défense et celle du piéton sur le parvis. De même, ce qui est important dans un jury, c'est sa dimension (il doit être peu nombreux), c'est son président (il doit être excellent, ce qui a été le cas) et c'est une grande convergence d'idées entre les architectes (un jury n'est pas un lieu de débat mais un lieu de décision).

La réussite de ce concours a tenu également à sa parfaite

Ten years ago it was easy to choose an architect, one only had to nominate the best at a time when there was one international form of architecture. Nowadays it is much more difficult, because architecture is bubbling with ideas and expanding in all directions, so the choice of a creator goes hand in hand with that of a school of architecture. For this reason it seemed advisable to organize a competition for the Tête Défense operation, as being the best way to provoke the spontaneous emergence of an architecture for our epoch, and to avoid any arbitrary selection.

This competition could have been restricted to French nationals as we have many remarkable architects in France. However, for twenty years they were totally engaged in the field of social housing, which at the time took absolute priority (and in which they have become exceptionally competent). However, in concentrating on architecture for the greatest number, combined with the lack of other commissions, meant that they had less opportunity to practice monumental architecture. In this context nothing but good could come out of the confrontation of French and foreign architects, and the fact that twelve of the sixteen prizewinners are French goes to prove this.

Le terrain de Tête Défense - Vue depuis le nord - État actuel.
The site of Tête Défense - View from the north - Current state.

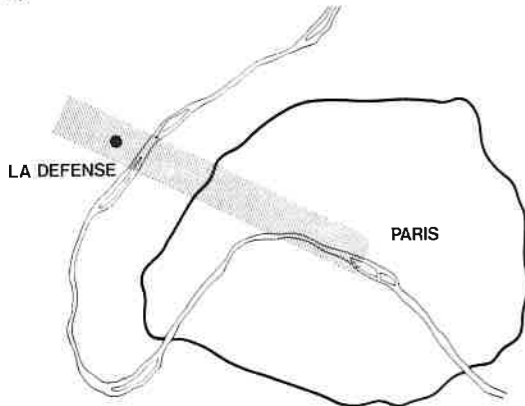


l'organisation, œuvre de toute l'équipe de l'Établissement public pour l'aménagement de la Défense. Le jury a sélectionné quatre projets parmi lesquels le président de la République a choisi le lauréat. Tout au long de ce concours, et sous la caution de l'Union internationale des architectes, l'anonymat des concurrents a été scrupuleusement respecté aussi bien par le jury que par le président de la République.

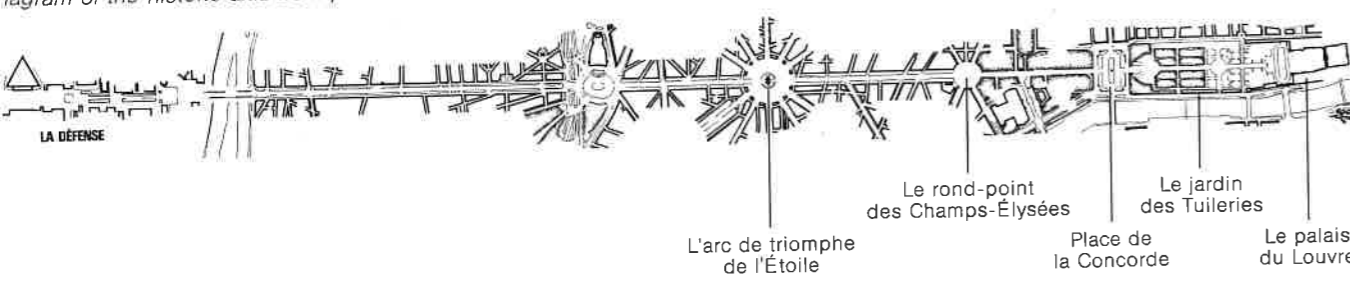
Il n'est pas utile de commenter ici les résultats du concours : les images qui suivent le feront mieux que n'importe quel texte. Les quatre prix sont remarquables, les mentions sont tout aussi intéressantes. Il reste à espérer que la future Tête Défense sera aussi belle que le projet de M. Spreckelsen : c'est déjà certain.

Joseph Belmont,
président du conseil d'administration
de l'Établissement public pour
l'aménagement de la Défense.

Schéma de repérage du plan ci-dessous.
Location map of the under-mentioned plan.



Plan schématique de l'axe historique du palais du Louvre à la Défense.
Diagram of the historic axis from palais du Louvre to la Défense.



The French and foreign press agree that this competition was a success (it might be mentioned that such unanimity is very rare). This is due to the quality both of the programme and of the adjudication. The success or failure of a competition always lies upstream or downstream ; in between the two the architects do their utmost to succeed. The important thing in a programme is not details of floor areas or functional diagrams ; it is the manner in which the client's wishes are expressed ; exactly what does he want ? In this case he wanted a monument that respected three scales : that of the historical axis, that of the district of the Défense, and that of the pedestrians on the precinct. Furthermore, the size of the jury is of great importance (it should consist of a limited number of members) as is the chairman (who could be extremely competent, which was the case) and a marked convergence of opinion between the architects is also necessary (a jury is not a forum for discussion but a place for taking decisions).

The success of this competition may be attributed to perfect organization, thanks to the entire team of the Etablissement public pour l'aménagement de la Défense. The jury was thus able to carry out its duties with serenity and efficiency. It selected four projects from which the President of the Republic chose the winner. Up to the moment when the envelopes were finally opened the regulations of the International Union of Architects were observed scrupulously, particularly those relating to the anonymity of competitors.

There is no point in commenting on the results of the competition ; the illustrations do this better than any words. The four prizewinning projects are remarkable, and the runners up are all equally interesting. It remains to be hoped that the future Tête Défense will be as fine as Mr. Spreckelsen's project, this will certainly be the case.

Joseph Belmont,
President of the Administrative Board
of the Etablissement public pour
l'aménagement de la Défense.

RAPPEL HISTORIQUE

Extraits du dossier de concours

HISTORICAL BACKGROUND

Extracts from the competition file

Chaque grande ville a son image, résultant des caractères particuliers de son urbanisme et de son architecture. Dans le cas de Paris, le réseau des grandes avenues rectilignes, plantées d'arbres, axées sur des monuments publics constitue une structure particulièrement lisible et originale.

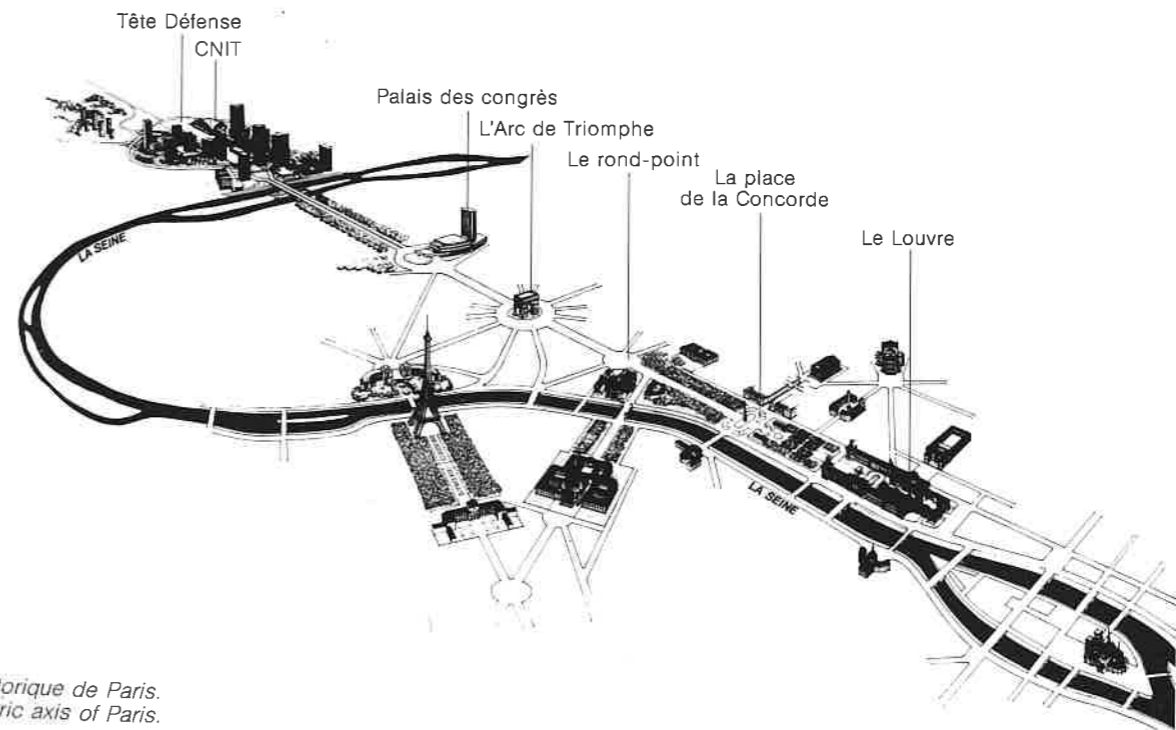
De tous ces axes, aucun n'est plus important, plus riche de symboles historiques, plus cher au cœur des Parisiens, plus spectaculaire pour le visiteur que le grand axe ouest, né dans la cour du Louvre, prolongé par les Champs-Élysées et qui aboutit à la Défense. Fait curieux, cet axe réunit les caractères de la grande allée et de la route royale.

Le projet de la Défense
En 1931, le Département de la Seine lance un « concours

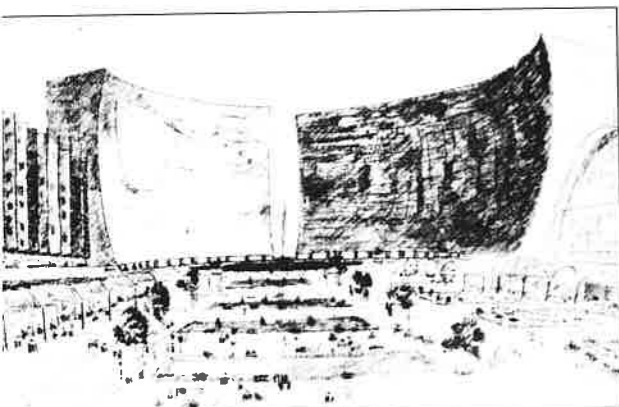
Each great city has its own image, resulting from the particular features of its planning and architecture. In the case of Paris, the network of large rectilinear avenues, planted with trees, centred on public buildings, constitutes a particularly legible and original structure.

Of all these axes, none is more important, richer in historic symbols, dearer to the hearts of Parisians, more spectacular for the visitor, than the great western axis, starting in the courtyard of the Louvre, extended by the Champs-Élysées and ending at La Défense. Curiously, this axis brings together the features both of the "grande allée" and the "route royale".

The plan for La Défense
In 1931, the Département de la Seine launches a "competition



L'axe historique de Paris.
The historic axis of Paris.



1972 : *Projet Aillaud.*
1972 : *The Aillaud project.*

dées pour l'aménagement et l'embellissement de la voie ant de l'Étoile au rond-point de la Défense ». Ce concours s'affrontent bien des architectes connus, de Le Corbusier Mallet-Stevens. Mais la crise et la guerre mondiale ne mirent pas d'engager les réalisations.

projet de la Défense prit corps dans les années cinquante ec la reprise de la croissance économique et de la ncentration de la population dans les villes. L'Établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense, PAD, fut créé en 1958 pour aménager un quartier d'affaires permettre le prolongement de l'axe par une voie auto-utière.

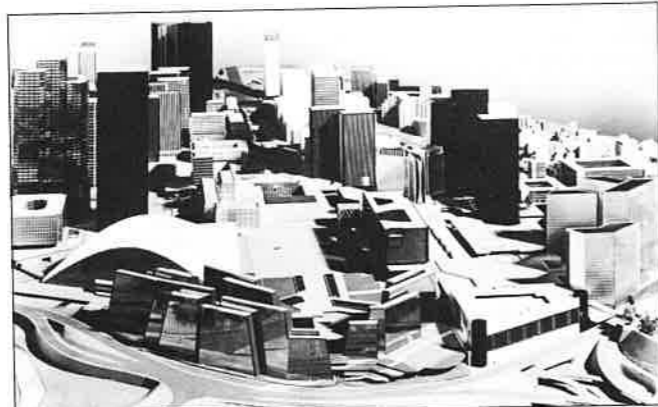
premier plan masse, établi en 1960 par MM. Auzelle, erbe, Camelot, de Mailly et Zehrfuss, architectes, comporte is ordres de bâtiments : des tours de bureaux de dimen- ns identiques (120 m x 42 m x 24 m) ; des immeubles habitation formant de grandes cours carrées, des équipe- ents dans des volumes bas. Ces bâtiments sont groupés itour d'une vaste esplanade axiale, réservée aux piétons et scendant en pente douce jusqu'à la Seine. L'autoroute, les oies de desserte, les parcs de stationnement sont rejetés en ériphérie ou sous dalle.

n deuxième plan masse sera établi en 1969, d'une part pour rter le programme de bureaux de 860 000 m² à 1 550 000 m² in d'assurer l'équilibre du bilan de l'opération, d'autre part our permettre de réaliser des tours plus importantes et ieux répondre ainsi à la demande des grandes sociétés.

La question de la Tête Défense

n 1973, un débat public d'ordre urbanistique et architectural pose les tenants de la « fermeture » de l'axe aux partisans e l'« ouverture ». Les premiers plaident que le paysage rbain change de nature et d'échelle au-delà de la Tête éfense.

es tenants de l'ouverture soulignent que, en urbanisme, les olutions ouvertes sont toujours préférables car elles laissent a possibilité de greffer plus tard d'autres compositions rbaines.



1980 : *Projet Willerval.*
1980 : *The Willerval project.*

of ideas for the planning and improvement of the road leading from the Étoile to the roundabout at La Défense." Several well-known architects confronted each other in this competition, from Le Corbusier to Mallet-Stevens. But the world crisis and then the war did not permit any implementation of schemes.

The plan for La Défense finally took shape in the 1950's with the start of economic expansion and the concentration of population in cities. The Etablissement public pour l'aménagement de la Défense, the EPAD, set up in 1958 to develop a business area, to permit the extension of the axis by means of a road of motorway standard following.

The first layout, prepared in 1960 by Auzelle, Herbe, Camelot, De Mailly and Zehrfuss, architects, comprised three sequences of buildings : office towers of identical dimensions (120 m x 42 m x 24 m), residential buildings forming large square courts, service and amenity buildings in lower-rise development. These buildings are grouped around a vast axial esplanade, reserved for pedestrians and falling in a gentle slope down to the Seine. The motorway, access roads, car parks are at the periphery or below deck.

A second layout was prepared in 1969, on the one hand in order to increase office floorspace from 860,000 to 1,550,000 sq.m. to make the scheme viable, on the other hand to permit the building of more important towers and also to be able to meet better the needs of large companies.

The question of Tête Défense

In 1973, a public debate, related to planning and architecture, set those in favour of "closing off" the axis against those for the "opening". The former argued that the urban scene alters in nature and scale beyond the Tête Défense.

Those in favour of the opening maintain that in town planning open solutions are always preferable, since they leave the possibility of adding on later other urban compositions.

The open/close argument was expressed in the context of architectural symbols. The Aillaud scheme, whose mirror-walls evoke a nostalgic return towards Paris, was often

L'opposition fermé-ouvert se traduisait aussi au niveau de la symbolique architecturale. Au projet Aillaud, dont la façade-miroir pouvait évoquer un retour nostalgique vers Paris, on opposait souvent le projet Pei, dont les deux volumes symétriques reliés par une parabole suggéraient des images de porte ouverte.

De nouvelles consultations limitées furent lancées en 1979 et en 1980 pour réaliser à la Tête Défense un ensemble de 100 000 m² de bureaux privés. L'une des directives imposées aux concurrents consistait à limiter à 35 m la hauteur des bâtiments, tout au moins dans la partie axiale, afin que ceux-ci ne puissent jamais être visibles sous la voûte de l'Arc de Triomphe pour un observateur placé dans le jardin des Tuileries. Les consultations aboutirent en 1981 au choix du projet Willerval, mais elles mirent en évidence deux difficultés majeures :

— d'une part, les servitudes propres aux immeubles de bureaux permettent difficilement de donner une allure monumentale à un bâtiment de 35 m, placé près des tours de la Défense ;

— d'autre part, un principe constant de l'urbanisme parisien veut que les constructions placées dans l'axe d'une grande avenue soient des bâtiments publics ou des monuments.

Pour ces raisons, le nouveau gouvernement a décidé, en septembre 1981, de reprendre le projet Tête Défense sur la base d'un programme plus ambitieux et plus significatif.

opposed by the Pei Scheme, whose two symmetrical volumes linked by a parabola suggested images of an open gate.

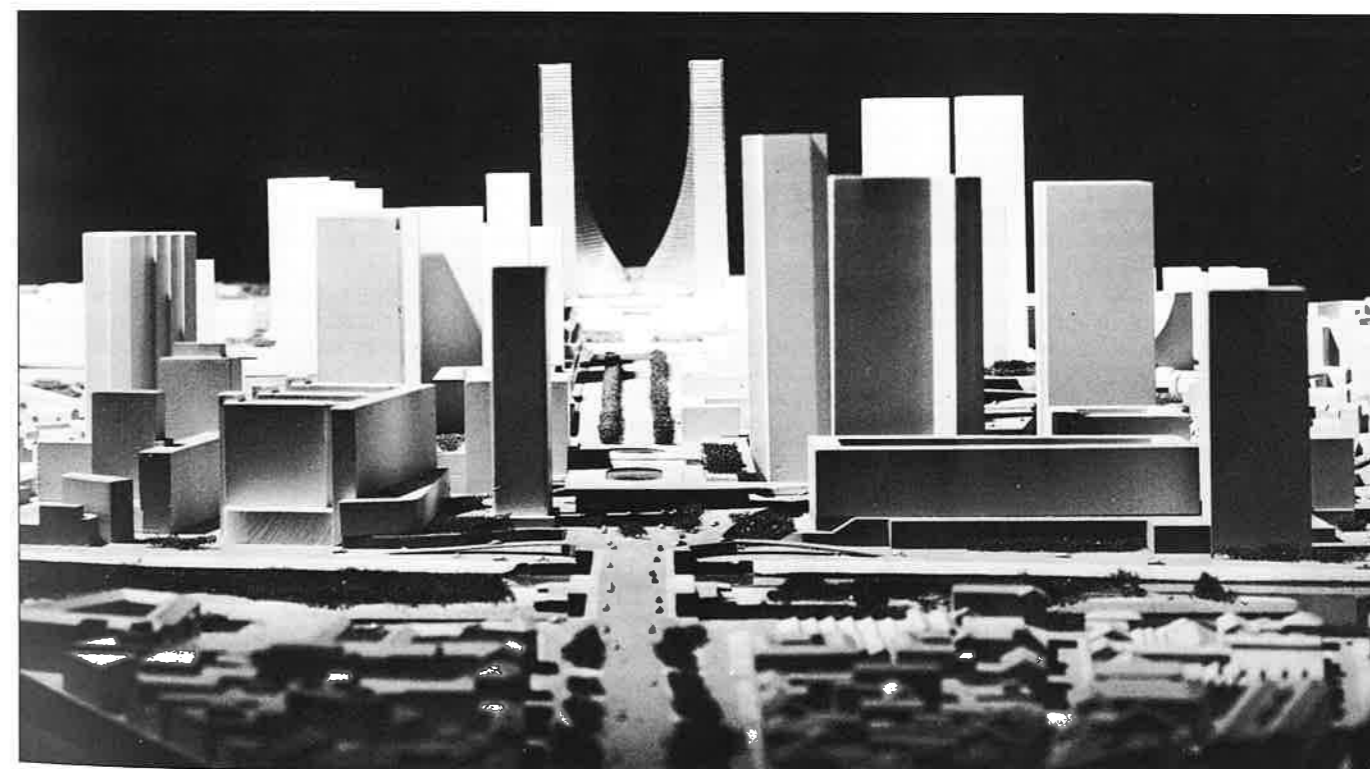
New limited consultations were started in 1979 and 1980 in order to carry out at Tête-Défense a development of 100,000 sq.m. of private offices. One of the guidelines imposed upon competitors was to limit the height of buildings to 35 metres, at least along the axial part, so that these would not be visible beneath the arch of the Arc de Triomphe by an observer standing in the garden of The Tuileries. The consultations ended in 1981 with the selection of the Willerval scheme, but they highlighted two major difficulties :

— on the one hand, constraints relating to office buildings do not easily allow a monumental appearance for a building 35 metres high, placed close to the towers of La Défense ;

— on the other hand, a constant principle in Parisian planning insists that structures placed in the axis of a great avenue be public buildings or monuments.

For these reasons the new government decided in September 1981 to take on the scheme of Tête Défense on the basis of a more ambitious and significant programme.

1972 : *Projet I.M.Peï.*
1972 : *The I.M.Peï project.*



LES DONNÉES D'URBANISME

Extraits du dossier de concours

TOWN PLANNING FEATURES

Extracts from the competition file

Les données d'urbanisme du concours ont le caractère de directives générales définissant un esprit, plutôt que de descriptions impératives et détaillées.

Hauteur et volumétrie générale

Outre la réserve formulée plus loin, la hauteur et la volumétrie des bâtiments sont laissées à l'appréciation des concurrents.

Le problème principal, du point de vue de la volumétrie générale, concerne la manière de prendre en compte l'axe historique. Les monuments existants sur cet axe — l'Arc de Triomphe du Carrousel et celui de l'Étoile — comportent, chacun, un vide central. En particulier, depuis le bas des Champs-Élysées, la vue passe sous la voûte de l'Arc de Triomphe et, en raison du relief, elle débouche sur le ciel.

Cette perspective fait partie du paysage historique de Paris ; sa valeur esthétique et sa force symbolique doivent être préservées. Or, toute partie de bâtiment située à plus de 35 mètres de hauteur au-dessus de la dalle dans la zone centrale de Tête Défense sera visible sous la voûte de l'Arc de Triomphe depuis certains points de l'axe historique, du Carrousel au Rond-Point des Champs-Élysées. Plus précisément, les figures reproduites ici définissent, en élévation sur le site de Tête Défense, le profil à l'extérieur duquel les constructions sont invisibles sous la voûte.

Il n'est pas interdit aux concurrents de placer dans ce polygone soit la partie haute de bâtiments, soit un signal monumental. Mais, dans ce cas, la perception lointaine de ces éléments sous la voûte de l'Arc de Triomphe devra présenter une très haute qualité architecturale et une grande force symbolique. Le jury du concours attachera une importance toute particulière à cet aspect des projets présentés.

L'architecture dans la ville

Quatre thèmes principaux sont proposés aux réflexions des concurrents pour définir le caractère de l'architecture de Tête Défense :

— *Symboliser une grande idée*

Le programme du Carrefour de la communication de Tête Défense repose sur une idée forte : les sociétés de demain seront des sociétés de communication ; cette mutation doit être préparée et non subie.

— *Intégrer un monument à l'intérieur d'un ensemble déjà monumental*

The planning features and conditions of the competition have taken on the character of broad guidelines that define a spirit rather than detailed requirements and prescriptions.

Height and general massing

With the exception mentioned later the height and massing of buildings are left to the judgment of competitors.

The main problem, from the point of view of general massing, concerns the manner in which to take account of the historic axis. Existing monument on this axis — the Arc de Triomphe de Carrousel and the Arc de Triomphe de l'Étoile — each comprise a central void. In particular, from the bottom of the Champs-Élysées, the view passes under the vault of the Arc de Triomphe and, because of the relief, ends at the sky.

This perspective view is part of the historic landscape of Paris ; its aesthetic value and symbolic power must be preserved. However, any part of a building situated at more than 35 metres in height above the deck in the central part of Tête Défense will be visible, under the vault of the Arc de Triomphe, from certain points on the historic axis, from the Carrousel to the Rond-Point des Champs-Élysées. More precisely, the figures shown here define, in elevation on the site of Tête Défense, the outline outside which buildings are visible under the vault.

It is not forbidden for competitors to place in this polygon, either the upper parts of buildings or a monumental signal. But, in this case, the distant perception of these elements under the vault of the Arc de Triomphe will have to present a very high architectural quality and great symbolic power. The competition jury will attach quite particular importance to this aspect of the schemes presented.

Architecture of the city

Four principal themes are proposed for consideration by competitors in order to define the character of the architecture of Tête Défense :

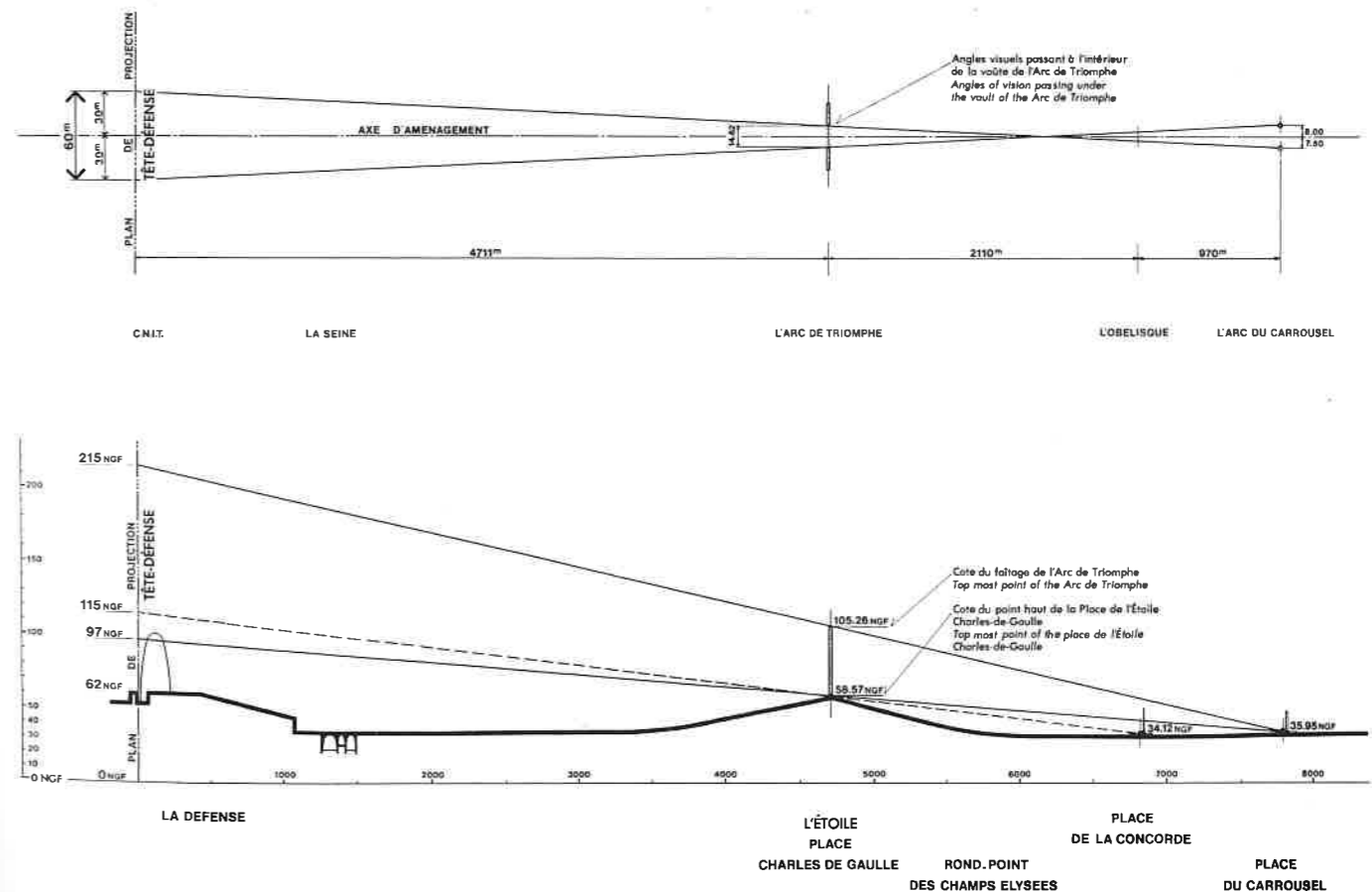
— *To symbolize a great idea*

The programme of the Tête Défense Communication Centre rests on a powerful idea : tomorrow's societies will be societies of communication ; this change has to be prepared for rather than undergone.

— *To integrate a monument within a complex already monumental*

Plan schématique et coupe longitudinale montrant la projection sur Tête Défense des angles visuels passant sous la voûte de l'Arc de Triomphe. L'observateur est situé à la place du Carrousel et se déplace d'un bord à l'autre de l'allée centrale du jardin des Tuileries.

Diagram of the axis and longitudinal section showing the projection on Tête Défense of the angles of vision passing under the vault of the Arc de Triomphe. The observer stands at place du Carrousel and moves from one side to the other of the Tuileries garden central walkway.



La Défense doit s'intégrer à un ensemble monumental très armé, conçu, dessiné et réalisé dans la tradition des « grandes compositions » françaises.

Jalonner l'axe historique de Paris
Le achèvement de l'opération de la Défense doit s'inspirer de principe de jalonnement de l'axe : il s'agit de terminer une donnée héritée du passé et d'annoncer un aménagement orienté vers le futur. Il convient de terminer une perspective d'en ouvrir une autre.

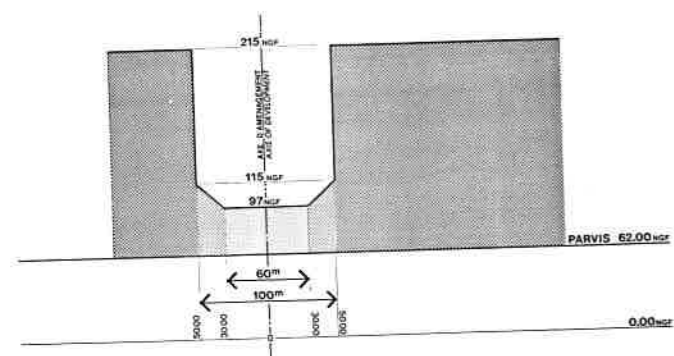
Le problème de la Tête Défense n'est donc pas de clore ou d'ouvrir une perspective existante : il est de poser sur l'axe historique un jalon, monument important et significatif de notre époque.

Concevoir un projet à plusieurs échelles
Comme tous les grands monuments urbains, Tête Défense doit trouver une justesse d'expression à trois échelles différentes :

- la première est celle du territoire ;
- la deuxième échelle est celle du quartier ;
- la troisième échelle est celle du voisinage.

Le projet Tête Défense proposera une réponse forte et riche en signification à chacune de ces trois échelles, depuis le marquage de l'espace régional jusqu'à l'agrément offert aux visiteurs quotidiens ou occasionnels.

Profil délimitant en élévation et en plan la zone où les constructions à édifier à Tête Défense seront visibles sous la voûte ou au-dessus de l'arc de triomphe de l'Étoile.



Tête Défense must be integrated with a highly positive monumental entity, conceived, designed and implemented in the tradition of the "grandes compositions" (great compositions) of the French.

To mark out the historic axis of Paris

The completion of the development at La Défense must be inspired by this principle of marking out the axis : it is a matter of ending a layout inherited from the past and of announcing a plan orientated to the future. It is appropriate to end one perspective view and open up another. The problem of Tête Défense therefore is not whether to close or open up an existing perspective : it is to place on the historic axis a landmark, an important and meaningful monument of our time.

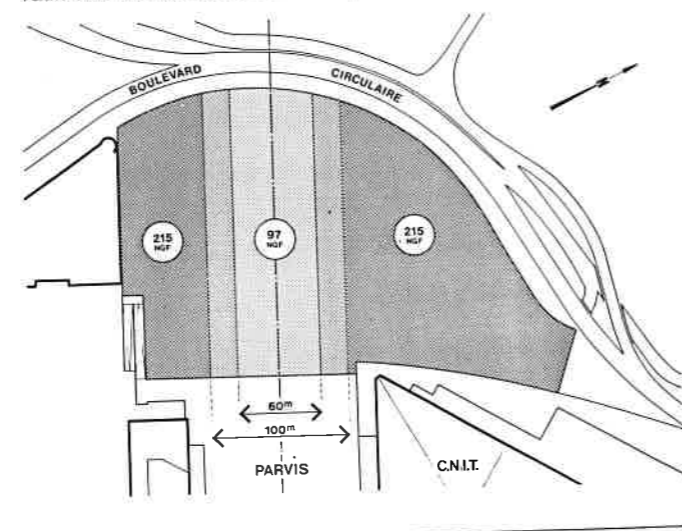
To conceive a scheme at several scales

Like all the great urban monuments, Tête Défense has to find appropriate expression at three different scales that correspond :

- the first is that of territory ;
- the second scale is that of the area ;
- the third scale is that of the neighbourhood.

The Tête Défense scheme will propose a strong answer rich in meaning to each to these three scales, starting with the marking out of the regional space up to the pleasant amenities offered to daily or occasional visitors.

Profil définissant en élévation et en plan la zone où les constructions à édifier à Tête Défense seront visibles sous la voûte et au-dessus de l'arc de triomphe de l'Étoile.



LE PROGRAMME

Extraits du dossier de concours

THE PROGRAMME

Extracts from the competition file

La France a décidé de marquer la décennie quatre-vingt par de grandes opérations d'urbanisme à caractère culturel. L'ensemble de ces projets a été arrêté par le président de la République, M. François Mitterrand, en mars 1982.

Tête Défense est l'un des points forts de cette ambition. Il s'agit là, au cœur de la région parisienne, à l'extrémité du nouveau quartier de la Défense, de jalonner par une importante réalisation monumentale l'axe historique qui, d'est en ouest, structure la capitale.

Une telle décision trouve sa source dans un projet politique témoignant d'un pays de culture universaliste, porteur d'un message de liberté et résolu à emprunter les voies de la solidarité internationale, pour traverser les mutations économiques, technologiques et culturelles en cours à l'approche du XXI^e siècle.

Elle fait appel à un programme d'envergure sur un thème majeur contemporain et d'avenir : la communication.

Elle fait appel à une œuvre d'urbanisme, vivifiant par d'importants équipements publics un quartier moderne, expression des tendances fonctionnalistes des années soixante.

Elle fait appel à une grande œuvre architecturale, nouvelle étape d'un axe qui a su accueillir les monuments symboles de l'histoire : la Bastille, le Louvre, la Concorde, l'Arc de Triomphe.

Au moment où les technologies de l'information et de la communication s'emparent du travail et bientôt de la vie quotidienne des individus, au moment où les identités collectives sont menacées par les tendances homogénéisantes d'une société technicienne qui pousse l'individu à l'isolement, la communication apparaît comme un pivot à la fois du développement économique et de l'expression culturelle. Aider à maîtriser ensemble, en France et dans le monde, les étapes d'une mutation qui, à travers la communication, touche le cadre de vie, les relations culturelles, le développement économique, la compréhension internationale, telle est la mission confiée à Tête Défense.

Le projet retient deux principaux types d'équipements. L'un affirme, par la construction de deux ministères, la présence de l'État dans un quartier nouveau de la capitale. L'autre, par la création du Carrefour international de la communication, marque l'ouverture culturelle d'un quartier d'affaires et complète la vocation internationale de Paris.

Immatérielle et fluide, la communication ne saurait être conte-

France has decided to mark decade of the 1980's with important urban designs having a cultural character.

These projects were decided upon as a whole by the President of the Republic, François Mitterrand, in March 1982.

Tête Défense is one of the key features of this ambitious programme.

It is a matter of marking out the historic axis that structures the capital from East to West, with an important monumental scheme in the heart of the Paris region.

Such a decision has, as its basis, a political programme representing a country with a culture universal in appeal, carrying a message of freedom and intent on using paths of international solidarity, through the economic, technological and cultural changes that are occurring at the 21st century years.

It calls for a wide-ranging programme on a theme at once contemporary and of the future : communication.

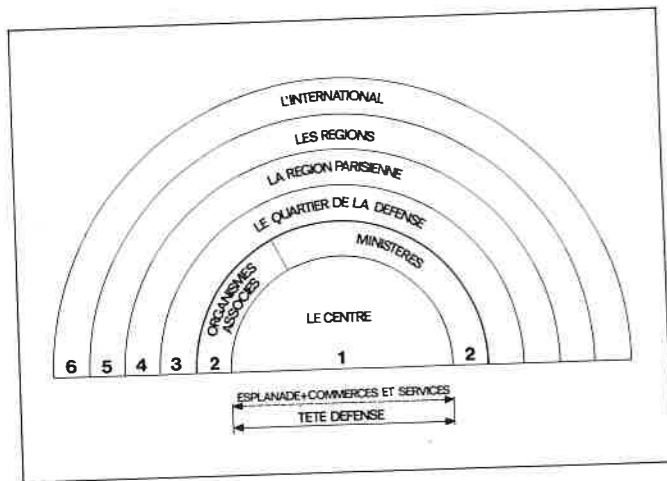
It calls for an urban project bringing to life with important public amenities a modern district that expresses the functionalist tendencies of the 1960's.

It calls for a great architectural work one further stage on an axis that in the past received monuments, symbols of history : the Bastille, the Louvre, the Concorde, the Arc de Triomphe. Just when information and communication technology take on the work and soon also the daily lives of individual people, when collective and cultural identities are menaced by tendencies leading to homogeneity of a technologically oriented society that isolates the individual, communication appears as a focus both of economic development and of cultural expression.

To assist in overcoming together, in France and in the world, the stages of a change that through communication affects environment, economic development, international understanding, such is the brief given to Tête Défense.

The scheme has two main types of programme. One asserts the presence of the State in a new area of the capital with the construction of two ministries. The other, with the creation of the International Carrefour of Communication, marks the opening up culturally of a business area and rounds off the international vocation that Paris possesses.

Intangible and fluid, communication can not be contained in a place without creating a paradox. However, the decision to set up a great public amenity at once symbolic and the basis



nue dans un lieu sans que cela constitue un paradoxe. Cependant, la décision de créer un grand équipement public à la fois symbolique et fondateur de nouvelles approches de la communication apporte une double réponse. D'une part, elle correspond à une demande de lieux d'échanges qui apparaît partout dans le monde. D'autre part, avec le Carrefour se créeront d'autres initiatives, germes d'un réseau interrégional et international.

Le Carrefour international de la communication articulera ses activités autour de grandes fonctions qui en feront un outil accessible, d'échange, d'appropriation, de formation, de réflexion et de médiation.

La rencontre du public avec lui-même, avec les professionnels, les spécialistes et les chercheurs, avec la ville et le monde, est le parti retenu.

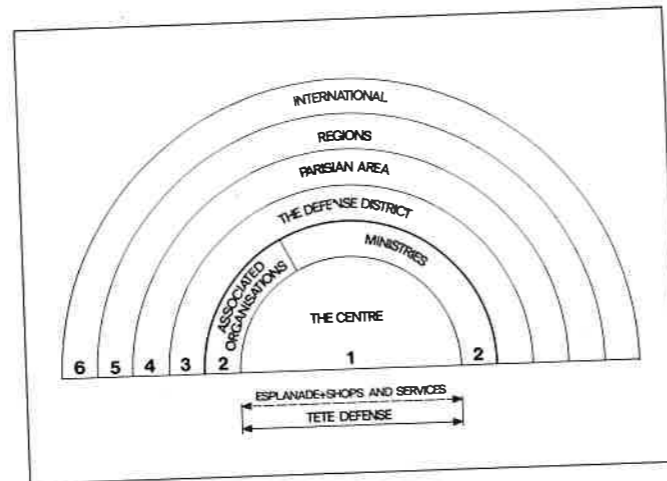
Le visiteur aura accès aux événements du monde, le plus souvent directement. Il pourra s'associer à des groupes de réflexion sur ces événements ou chercher seul sa voie d'interprétation au travers des multiples médias réunis quotidiennement et qui seront à sa disposition. L'actualité des techniques et des matériels lui sera présentée ainsi que leurs différentes possibilités d'usage.

Les groupes et les associations trouveront au Carrefour l'appui et les moyens de recherche nécessaires à l'étude de leurs problèmes et de leurs initiatives de communication.

Le Carrefour assurera une formation et une initiation aux nouvelles technologies. Il favorisera la recherche et la formulation de nouveaux projets de communication. Il constituera une mémoire permanente accessible à tous. Il soutiendra des activités de création et de production nouvelles.

Ces différentes fonctions évolueront dans le temps, et le Carrefour, qui se veut d'abord outil d'explication et d'accompagnement d'un processus d'appropriation sociale de la communication, tiendra compte de ces évolutions.

Toutefois, les orientations principales demeureront. Elles visent à valoriser les vecteurs de la communication (langues, langages, signes, images, sons, gestes) par rapport aux médias qui tendent à se sectoriser. Elles visent aussi à s'adresser au groupe plus qu'à l'individu,



of new approaches to communication, leads to two responses.

On the one hand, it corresponds to the need for places for exchanging ideas that is apparent all over the world. On the other hand, with the Carrefour will be created other similar projects nuclei of an inter-regional and international network.

The International Carrefour of Communication will articulate its activities around large functions that make it an accessible tool for exchange of ideas, adaptation, education, reflection and mediation.

The primary purpose is to have the public, meeting with itself, with progressionals, specialists and researchers, with the city and the world.

The visitor will have access to events all over the world, often live. He will be able to associate with groups reflecting upon these events or else find his own interpretation through a host a media brought together daily that will be at his disposition. The latest in techniques and materials will be presented to him as well as the different possibilities for using them.

Groups and associations will find at the Carrefour the support and expertise necessary in the study of their problems and communication activities.

The Carrefour will provide facilities for training and initiation in the new technologies. It will give preference to research and formulation of new communication projects. It will constitute a permanent memory accessible to all. It will undertake creative and new production activities.

The different functions will evolve over time and the Carrefour, which will be firstly a tool for explanation and accompaniment of a process of social adaptation of communication, will keep abreast of these changes.

Nevertheless, the main orientations are to remain. They aim to highlight the vectors of communication (languages, speech, images, sounds, gestures) compared to those media that tend to become compartmentalised.

They also aim to address themselves to the group rather than to the individual, to profit from acquisition in knowledge of the social sciences and humanities rather than to follow the technological path.

à profiter de l'acquis des sciences humaines et sociales, plutôt qu'à suivre la trajectoire technologique.

Elles visent enfin à favoriser l'échange international et inter-régional en faisant participer le Carrefour à l'établissement d'un nouvel ordre mondial de la communication.

Ces caractéristiques conduisent à un projet multimédia, collectif et ouvert.

Autour du Carrefour et sur le site pourront s'installer des organismes publics ou privés, des associations nationales et internationales dont le champ d'activité est la communication. Certains seront des partenaires directs du Carrefour, utiliseront ses moyens et participeront à ses activités publiques. D'autres renforceront simplement ses effets d'entraînement par des rapports de voisinage.

Le programme prévoit l'installation à la Défense du ministère de l'Urbanisme et du Logement et du ministère de l'Environnement. Ce sont eux qui ont la charge de veiller à l'administration du cadre de vie naturel et bâti des Français. Ils apportent leur concours aux collectivités dans des domaines où l'ouverture et la communication sont la clé d'une activité politique de décentralisation. Leur contribution à l'émergence d'une « civilisation de la ville » est essentielle.

Siège de plus de 3 000 fonctionnaires, ces ensembles administratifs trouveront dans leur nouvelle implantation l'occasion d'une évolution de leur mode de relation au public, d'une modification de leur fonctionnement, du développement de leur rôle éducatif, sous la poussée des nouvelles technologies.

Le projet sera réalisé sur un terrain de 5,5 ha et offrira une surface utile d'environ 120 000 m² (dont 37 000 m² pour le Carrefour international de la communication, 23 000 m² pour les organismes associés, 54 000 m² pour les ministères, et 8 000 m² pour les services et les commerces).

Le site, à l'extrémité de l'axe de la Défense, entre le hall d'exposition du CNIT et le centre commercial des Quatre-Temps, est à l'articulation d'un quartier essentiellement bâti en immeubles de grande hauteur. Il est également au carrefour des principales voies de circulation et des moyens de transport en commun qui irriguent le quartier.

En 1990, 100 000 employés travailleront à la Défense et 25 000 personnes y habiteront. Bien équipé en commerces et très aisément accessible, le quartier manque d'équipements culturels et publics. Grâce à son implantation privilégiée, le Carrefour lui donnera une nouvelle dynamique. Il se présentera d'abord comme une structure d'accueil pour le public, organisée autour d'un grand hall distribuant les lieux d'information, d'exposition, de consultation et de débat. Des commerces et des services assureront la transition avec l'espace extérieur et la vie du quartier. Les spécialistes auront à leur disposition studios, laboratoires, salles d'audition et de conférences.

Des bureaux pour la gestion et l'administration ainsi que tous les locaux de service nécessaires compléteront le dispositif.

Pour l'aider à mener à bien ce projet, le gouvernement français fait appel au potentiel de réflexion et de création des architectes du monde entier.

Il le fait sous la forme d'un concours international d'architectes.

They lastly intend to give preference to international and inter-regional exchange of ideas by making the Carrefour participate in the establishment of a New World Order in Communication (in the scope of UNESCO's efforts).

Around the Carrefour and on the site public or private organisations will be able to set up, as well as national and international associations whose field of activities are in communication. Some are directly involved in the Carrefour, will use its facilities and participate in its public activities. Others will simply strengthen its teaching impact by links with the neighbourhood.

The programme entails the setting up, at La Défense, of the Ministry of Town Planning and Housing and the Ministry of Environment. These are to control the management of the natural and built environment of the French. They bring their support to local authorities in spheres where dialogue and communication are the key to the political decentralisation policy. Their contribution to the emergence of a "civilisation of the city" is essential.

Housing over 3 000 government employees these administrative complexes will find in their site a development in their functioning, and of their educational role, under the tide of the new technology.

The scheme will be implemented on an area of 5.5 hectares and will offer a useable floorspace of about 120,000 sq.m. (of which 37,000 sq.m. for the International Carrefour of Communication, 23,000 sq.m. for associated organisations, 54,000 sq.m. for the Ministries and 8,000 sq.m. for services and shops).

The site, at the furthest end of the axis of La Défense, between the CNIT exhibition hall and the Quatre-Temps shopping centre, articulates an area built up essentially with office tower blocks. It is also at the junction of the principal circulation routes and of public transport that serve the area.

In 1990, 100,000 employees will be working at La Défense and 25,000 people will live there. Well served with shops and very easily accessible, the area now lacks cultural and public amenities. Due to its privileged location, the Carrefour will give it a new dynamic.

It will firstly present itself as a welcoming structure for the public, organised around a large hall distributing places of information, exhibition, consultation and debate. Shops and services will ensure the transition to the space outside and to the life of the area. The specialists will have studios, laboratories, conference and audition halls at their disposition. Offices for management and administration as well as the necessary service premises will complete the complex.

To bring this scheme to a success, the French government calls upon the creative and reflective potential of architects all over the world.

It does so in the form of an international competition of architecture conforming to the rules of the International Union of Architects. Far from being an end in itself, this competition is one more stage in the definition of the scheme. It is thus one of the tools in the diffusion of ideas that the scheme carries. With its theme, it becomes part of the context of the World Year of Communication.

ture conforme à la réglementation de l'Union internationale des architectes. Loin d'être une fin en soi, ce concours est une étape de plus dans la définition du projet. Il est aussi l'un des outils de la diffusion des idées dont le projet est porteur. Il s'inscrit, de par son thème, dans le contexte de l'« année mondiale des communications ».

Le programme transmis aux architectes remplit son rôle technique conventionnel en décrivant les activités prévues et leur dimensionnement. Il a aussi pour fonction d'être le premier geste d'une communication qui se poursuivra après le concours, non seulement avec l'équipe lauréate mais avec tous les participants.

A son ouverture en 1988, Tête Défense concrétisera l'émergence de flux de civilisation nouveaux : ceux de la civilisation urbaine, ceux de l'appropriation collective des techniques, ceux du respect des différences.

En se plaçant au confluent de ces courants, en prenant en compte, non pas une, mais de nombreuses dimensions de la société, il appelle une réalisation exemplaire.

Dans cette démarche, certes plus complexe que celle d'un programme à vocation traditionnelle, la qualité de la réponse architecturale est l'un des atouts majeurs de la réussite du projet et de la portée de son action d'échange et de diffusion.

Description sommaire du site

Le site concerné par le concours est le dernier terrain non aménagé du quartier d'affaires de la Défense situé sur l'axe historique ouest de Paris.

Le terrain, d'une surface de 55 000 m², est situé à l'extrémité ouest de ce quartier. Il est limité au nord et à l'ouest par le boulevard circulaire, au sud par le centre commercial des Quatre-Temps et, à l'est, par le hall d'exposition du CNIT.

Il est l'aboutissement de l'esplanade réservée aux piétons, qui commence au pont de Neuilly, et dont la largeur varie entre 70 m et 100 m sur près de 1 200 m de longueur.

Entre le CNIT et l'immeuble de bureaux Élysées-La Défense, cette esplanade, dénommée parvis, se situe au niveau 61.50 NGF [nivellement général de la France (référence d'altitude)]. Sous le parvis, se trouvent les niveaux suivants :

- niveau 54.70 : appelé entrepont, il sert à la desserte des immeubles par les véhicules de service. C'est à ce niveau que se trouve la voie de chemin de fer qui longe le terrain sur son côté est ;
- niveau 51.50, où se trouve le grand hall d'accès aux transports en commun : métro express régional (RER), train de banlieue (SNCF), autobus ;
- niveau 44.00, où passent les voies de l'autoroute A-14 (vers l'ouest) ;
- niveau 39.60, où se situent les voies du RER.

Le terrain lui-même comporte d'importantes contraintes en sous-sol :

- Tout d'abord, la voie de chemin de fer qui le longe sur le côté est et sa bifurcation vers le nord-ouest, créant une barrière de 7 m de hauteur, qui sépare le terrain en deux parties.

- Le parc de stationnement de 500 places situé à l'angle sud-ouest du terrain doit être maintenu et intégré à la

The programme handed over to architects fulfills its conventional technical role by describing the planned activities and their dimensioning. Its function is also to be the first gesture of a communication that will be continuing out the competition, not only with the winning team but also with all the participants.

At its opening in 1988, "Tête Défense" will put in concrete form the emergence of new flows of civilisation : those of the urban civilisation, those of collective adoption of techniques, those of respect for differences.

By placing itself at the confluence of these currents, by taking into account not one but several dimensions of society, it calls for an exemplary scheme.

In this attempt, more complex than that of a traditional programme, the quality of the architectural response is one of the major assets in the success of the scheme and on the bearing of its activity of exchange and diffusion of ideas.

Brief description of the site

The site pertinent to the competition is the last undeveloped part of the business area of La Défense situated on the historic western axis of Paris.

The site with a surface area of 55,000 sq.m. is at the western end of this business area. It is bounded on the north and west by the circular boulevard, on the south by the Quatre-Temps Shopping Centre and on the east by the exhibition hall of the CNIT.

It is at the furthest end of the mall reserved for pedestrians that begins at the Pont de Neuilly, whose width varies between 70 and 100 m over its almost 1 200 m length.

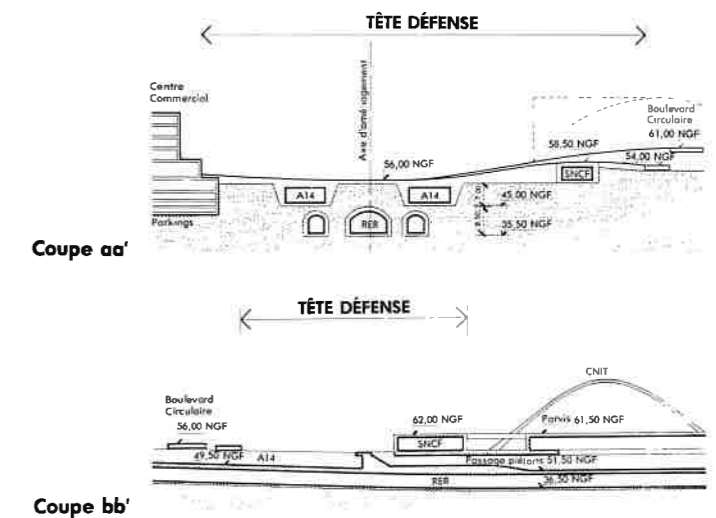
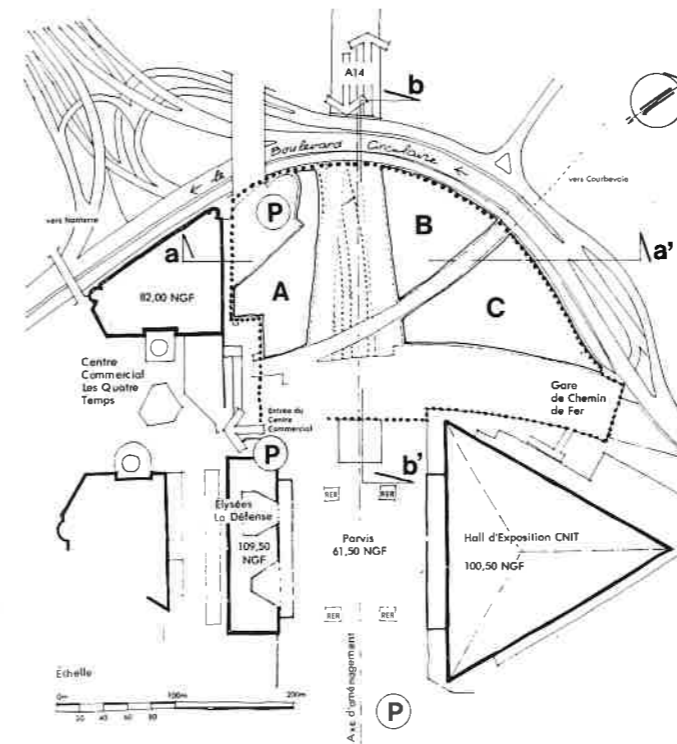
Between the CNIT and the Élysées-La Défense office building, this mall, called the Parvis, is on level 61.50 NGF [nivellement général de la France (altitude)]. Under the Parvis are the following levels :

- Level 54.70 : called Entrepont it serves the buildings with service vehicles. At this level is to be found the railway line that runs along the site on its east side.
- Level 51.50 : the great hall acceding to public transport services : Regional express Métro (RER), suburban train (SNCF), buses.
- Level 44.00 : the A.14 motorway (to the west of Paris) passes through here.
- Level 36.60 : the RER line.

The line itself has several underground constraints :

- Firstly, the railway line along the east side and its siding to the north west creates a barrier 7 metres high that splits the site into two parts.
- The car park with 500 places situated at the south west corner of the site must be kept and integrated with the construction. It is possible to build an additional level and to put columns across it.
- The A.14 motorway as well as the RER railway tracks in the east-west axis of the site create another barrier between levels 50.70 and 36.60 NGF.

These different constraints only leave areas (A-B and C on the joined diagram) with 20,000 sq.m. permitting the construction of basements below level 52 NGF. In these areas, the subsoil



Le terrain de Tête Défense - Vue depuis l'est - État actuel.

The site of Tête Défense - View from the east - Current state.



Le programme général

Code	Ensembles	Surfaces hors-œuvre estimées (m ²)	Surfaces utiles (1) (m ²)	Population		
				Visiteurs	Spécialistes	Personnel
I	Carrefour international de la communication	45 000	37 650	5 300	1 300	340
II	Organismes associés au Carrefour	30 000	23 000		300	+ 300
III	Ministères	73 000	54 600		300	1 250
IV	Services et commerces	10 000	8 000		1 000	2 900
	<i>Total</i>	<i>158 000</i>	<i>123 250</i>	<i>5 300</i>	<i>2 900</i>	<i>5 090</i>
P	Parc de stationnement Halle publique	15 000 4 000				

1. Par surface utile, on entend les surfaces nécessaires au déroulement de chaque activité. La surface totale hors-œuvre s'obtient en ajoutant à la surface utile les surfaces des circulations horizontales et verticales, ainsi que celles des gaines techniques, des sanitaires, et des murs. Le rapport de la surface hors-œuvre à la surface utile peut varier suivant le type d'activités et le projet architectural entre 1,2 et 1,5 en moyenne.

Le Carrefour international de la communication

Code	Sous-ensembles et fonctions	Surfaces utiles (m ²)	Population		
			Visiteurs	Spécialistes	Personnel
A	Fonctions principales				
A1	Actualité de la communication	9 000	3 150		40
A2	Échanges et projets	2 750	600	200	18
A3	Formation	3 450		775	40
A4	Création	4 400		290	23
A5	Mémoire	9 200	1 150		15
A6	Coordination	500		30	30
	<i>Total</i>	<i>29 300</i>			
B	Accueil des visiteurs	3 000	400		16
C	Accueil du personnel et des spécialistes	1 300			23
D	Direction et administration	650			40
E	Services techniques	3 100			50
	<i>Total</i>	<i>37 650</i>	<i>5 300</i>	<i>1 295</i>	<i>340(1)</i> (+ 300)

1. Personnel de base permanent plus personnel complémentaire pour certains postes de travail.

The general programme

Code	Complexes	Estimated Gross floor-space (sq.m.)	Useable floorspace (1) (sq.m.)	Population		
				Visitors	Specialists	Personnel
I	International Carrefour of Communication	45,000	37,650	5,300	1,300	340
II	Organisations associated with the Carrefour	30,000	23,000		300	+ 300
III	Ministries	73,000	54,600		300	1,250
IV	Services and shops	10,000	8,000		1,000	2,900
	<i>Total</i>	<i>158,000</i>	<i>123,250</i>	<i>5,300</i>	<i>2,900</i>	<i>5,090</i>
P	Car park Public covered space	15,000 4,000				

1. "Useable floorspace" refers to areas needed for the carrying out of each activity. The total gross floorspace is obtained by adding to useable floorspace, areas for horizontal and vertical circulation as well as ducts, shafts, toilets and walls. The ratio of total gross floorspace to useable floorspace is variable, depending on the type of activity and of the architectural scheme, between 1.2 and 1.5 on average.

The International Carrefour of Communication

Code	Sub-groups and functions	Useable floorspace (sq.m.)	Population		
			Visitors	Specialists	Personnel
A	Main functions				
A1	Latest developments in communication	9,000	3,150		40
A2	Exchanges & projects	2,750	600	200	18
A3	Training	3,450		775	40
A4	Creation	4,400		290	23
A5	Memory	9,200	1,150		15
A6	Co-ordination	500		30	30
	<i>Total</i>	<i>29,300</i>			
B	Reception of visitors	3,000	400		16
C	Reception of personnel & specialists	1,300			23
D	Management & Administration	650			40
E	Technical services	3,100			50
	<i>Total</i>	<i>37,650</i>	<i>5,300</i>	<i>1,295</i>	<i>340(1)</i> (+ 300)

1. Permanent personnel plus additional personnel for some particular tasks.

construction. Il est possible de construire au-dessus un niveau de plus, et de le traverser par des poteaux.

— Les voies de l'autoroute A-14 et celles du RER, dans l'axe est-ouest du terrain, créent une nouvelle barrière entre les niveaux 51.50 et 36.60 NGF.

Ces différentes contraintes ne laissent que trois zones (A, B et C sur le schéma p. 19), d'une surface de 20 000 m², permettant l'implantation de sous-sols au-dessous du niveau 52 NGF. Dans ces zones, le sol composé de calcaire grossier présente une bonne résistance pour les fondations.

L'implantation de bâtiments au-dessus des voies de chemin de fer, RER et autoroute nécessite l'emploi de structures particulières de grande portée pour reporter les charges.

Les bruits et les vibrations engendrés par ces différents systèmes de circulation obligeront à prévoir une isolation phonique particulière des studios, salles de projection et salles de conférence.

Critères de jugement des projets

Les critères suivants seront pris en compte lors du jugement du concours.

Perception du bâtiment

Intégration dans l'urbanisme et l'architecture du quartier de la Défense — valeur symbolique de l'ensemble —, monumentalité pour les points de vue suivants :

— perception lointaine de l'ensemble bâti : volumétrie générale, en particulier silhouette depuis des points forts de l'axe historique est-ouest ;

— perception dynamique : approche et découverte du bâtiment, en particulier à partir des axes routiers de l'ouest parisien ;

— perception rapprochée : formes, matériaux de façades, lisibilité des différents ensembles du programme ;

— perception nocturne.

Relations au site proche

— Facilité et lisibilité des différents accès.

— Relations entre les bâtiments et leur environnement immédiat.

— Traitement des abords.

Respect du programme

— Organisation fonctionnelle : disposition des activités et liaisons principales.

— Respect des surfaces utiles de programme.

— Rapport surface hors-œuvre/surface utile.

— Qualité des espaces : succession et traitement des espaces intérieurs, cheminements, notamment par rapport aux objectifs de convivialité, de rencontre et d'échanges.

Faisabilité technique et économique du projet

— Prise en compte des contraintes de fondations et de mise en œuvre.

— Conséquences de la conception d'ensemble sur les coûts de fonctionnement et les économies d'énergie.

of hard chalk will provide good resistance for foundations. The construction of buildings over railway tracks, RER lines and motorway requires the use of special large spear structures to spread the loads.

Noise and vibration from the different circulation systems will necessitate the provision of special sound insulation of studios, screening rooms and conference halls.

Assesment criteria for schemes

The following criteria will be taken into account during the assesment of the competition.

Perception of the building

Integration with the urban fabric and architecture of the district of La Défense. Symbolic value of the whole group of buildings — its monumentality for the following points of view :

— distant perception of the group, its massing, the skyline from strong landmarks, on the historic east west axis ;

— dynamic perception : approach to and discovery of the building particularly from the road axis of the western suburbs of Paris ;

— close perception : forms, facing materials, legibility of the different entities of the programme ;

— perception at night.

Links with adjoint sites

— Legibility and ease of use of the various accesses.

— Links between the buildings and their immediate environment.

— Treatment of approaches.

Adherence to the programme

— Functional organisation : disposition of principal activities and links.

— Adherence to useable of the programme.

— Ratio of gross floorspace to useable floorspace.

— Quality of spaces : sequence and treatment of internal spaces, of paths, notably in relation to pleasant lively destination for meetings and exchanges of ideas, of experiences.

Feasibility

The technical and economic feasibility of the scheme :

— Consideration of the constraints on foundations and on implementation.

— Implications of the overall design project on costs of operation and on energy saving.

DANS LA LIGNÉE DES GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX IN THE TRADITION OF THE MAIN INTERNATIONAL COMPETITIONS

Le concours Tête Défense se situe dans la lignée des grands concours d'architecture patronnés par l'Union internationale des architectes (UIA). La tradition veut que les grands bâtiments publics soient le résultat de concours internationaux dont les derniers en date ont été l'opéra de Sydney et le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC) à Paris.

Véritable olympiade de l'architecture, ces concours passionnent le monde des architectes et entraînent des participations massives : en général, plus de cinq cents participants, plus de cinquante pays impliqués.

Qu'est-ce qui peut motiver les architectes, surtout en période de crise comme actuellement, pour dépenser temps, énergie et argent, avec l'espoir très minime d'être primé voire de triompher. La passion culturelle, tout d'abord, et le fait de sortir de la routine du travail quotidien : un concours d'architecture a en général pour base un programme dont le thème, la symbolique, l'échelle, permettent de pénétrer dans la culture d'un pays. Nombreux sont les participants qui profitent d'un concours pour se plonger dans le contexte historique, social et culturel de ce pays.

Le CNAC a été réalisé par une équipe italo-anglaise, le concours de l'ensemble résidentiel du Peak à Hongkong a passionné Américains et Européens et a été gagné par une architecte anglo-irakienne, celui de la bibliothèque Palhavi, à Téhéran, a primé une équipe allemande, ce sont des équipes polonaises qui ont remporté les quatre premiers prix du Centre islamique de Madrid. C'est enfin un architecte danois, professeur à l'université de Copenhague, qui a trouvé l'idée du monument à implanter sur l'axe historique de Paris.

Analyse et compréhension des cultures, des sites, interprétation et transcendance, internationalisme de l'architecture et non architecture internationale, telles sont les principales caractéristiques de ces concours.

Les grandes agences internationales d'architecture y participent peu. Ce sont plutôt de jeunes architectes, des professionnels peu connus, mais qui s'impliquent totalement et personnellement dans l'épreuve, qui les remportent.

L'enthousiasme des architectes participants doit trouver en contrepartie engagement et honnêteté chez les organisateurs.

The Tête Défense competition was one of a series of important architectural competitions sponsored by the International Union of Architects. A tradition has become established that decisions concerning the construction of major public buildings should be the result of international competitions ; the latest of which concerned the Sydney Opera and the centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC) in Paris.

The architectural community is passionately interested in these competitions which constitute a sort of architectural olympiad, with massive participation, generally drawing over 500 participants from more than 50 countries.

What is it that motivates architects, especially in the present period of crisis, to spend time, energy and money with only a very slender hope of being among the prizewinners and mentions, let alone of taking first place ? An intense cultural interest to begin with as well as the fact of escaping from the routine of daily work ; an architectural competition is generally based on a programme in which the theme, the symbolic and the scale make it possible to penetrate the culture of a country. Many participants take the opportunity of the competition to immerse themselves in the historical, social and cultural context of the country concerned.

The CNAC was designed by an Italo-English team. The competition for the Peak residential area in Hongkong was greeted enthusiastically by Americans and Europeans and was won by an Anglo-Iraki architect ; a German team won the contest for the Palhavi Library at Teheran, and Polish teams took the first four prizes for the Madrid Islamic Centre. Finally, a Danish architect, professor of architecture at Copenhagen University, produced the idea for the monument to be erected on the historical axis of Paris.

The principal characteristics of these competitions are, therefore, the analysis and understanding of various cultures and sites their interpretation and transcendence the internationalism of architecture and not the international architecture.

The large international architectural agencies rarely take part in these competitions. Most often the first places are taken by young architects, little known professionals, who are totally and personally involved in the contest.

The enthusiasm of the architects who participate should be

Les règles très précises de l'UIA, approuvées par l'assemblée générale de l'Unesco, fixent les droits et les devoirs des partenaires : faisabilité du projet lancé en concours, qualité du programme, anonymat des participants, compétence et notoriété d'un jury à majorité internationale et professionnelle assisté d'une commission technique, sensibilité du maître d'ouvrage à l'architecture accompagnée du désir de voir se réaliser le projet, diffusion et explication des résultats, tels sont les critères indispensables au bon déroulement d'un concours international dont le but est de sélectionner l'œuvre exceptionnelle et de la réaliser.

Le concours Tête Défense a été exemplaire dans les suivis de ces critères, comme l'avait été douze ans auparavant celui du CNAC.

La France est en ce sens fidèle à sa tradition historique qui veut qu'elle soit prête à faire appel pour réaliser ses grands bâtiments publics aux meilleurs artistes internationaux de l'époque.

François Lombard,
délégué de l'Union internationale des architectes
pour les concours internationaux.

Principales dates de déroulement du concours

- Date limite de réception des demandes d'inscription au concours :
31 octobre 1982.
- Date limite pour l'envoi des dossiers par les concurrents :
1^{er} mars 1983.
- Examen des projets par la commission technique :
Mars 1983.
- Examen des projets par le jury :
21-28 avril 1983.
- Choix du lauréat :
25 mai 1983.

Documents à remettre par les candidats

- Dessins. Deux feuilles format 84 x 178,2 cm comprenant :
- vue axonométrique à l'échelle 1/1000^e sur dessin pré-dessiné remis dans le dossier ;
 - trois vues des perspectives prédessinées fournies dans le dossier ; une perspective en choix libre ;
 - trois planches de façades et coupes à l'échelle 1/500^e ;
 - plan du niveau principal à l'échelle 1/500^e ;
 - quatre plans schématiques à l'échelle 1/1000^e.
- Rapport et diapositives.

met with honesty and commitment from the organizers. The very explicit regulations of the UIA approved by the Unesco General Assembly, lay down the rights and duties of the partners : feasibility of the project thrown open to competition, quality of the programme, anonymity of participants, competence and repute of the members of a largely international and professional jury assisted by a technical commission, the client's sensitivity to architecture accompanied by a desire to see the project implemented, dissemination and explanation of the results — these are the indispensable criteria for the successful outcome of an international competition which aims at selecting the exceptional project and to have it built.

The Tête Défense competition was exemplary in the way these criteria were followed, as was the CNAC contest 12 years previously.

France has therefore remained faithful to its historic tradition of being ready to call upon the best international artists of the period to construct its important public buildings.

François Lombard,
Architect UIA,
Delegate for International Competitions.

Principal dates of the competition

- Final date for receiving applications for entry to competition :
October 31st, 1982.
- Final date for sending files by competitors
March 1st, 1983.
- Examination of schemes by the technical commission
March, 1983.
- Examination of schemes by the jury
April 21st-28th, 1983.
- Choice of the winner
May 25th, 1983.

Documents to be submitted by competitors

- Drawings : 2 sheets 84 x 178,2 cm comprising :
- axonometric view at 1/1,000 scale on the drawing in the file ;
 - 3 views based on drawn perspectives provided in the file one perspective free ;
 - 3 elevations and sections at 1/500 scale ;
 - plan of the main level at 1/500 scale ;
 - 4 schematic plans at 1/1,000 scale.
- Report and slides.

ENTRETIEN AVEC RICHARD ROGERS

membre du jury

INTERVIEW WITH RICHARD ROGERS

Member of the Jury

Les résultats du concours Tête Défense ont suscité, pendant le mois qui a suivi leur proclamation, plus de cent articles très positifs dans la presse nationale et internationale ainsi qu'une dizaine d'interventions dans les journaux télévisés français. Le bon accueil de la presse a confirmé les réactions positives manifestées par le public lors de l'exposition des projets et par un grand nombre d'architectes et de professionnels en général.

Sous le titre « Un concours sans larmes », *Building Design* publiait le 10 juin 1983 un entretien avec Richard Rogers, dont suivent quelques extraits.

Un concours sans larmes

« De toute ma vie professionnelle, je n'ai jamais passé huit

*Pendant le jugement - De gauche à droite :
Gérard Thurnauer, Richard Rogers, Kisho Kurokawa.*

The results of the « Tête Défense » competition inspired during the month after their proclamation more than one hundred very positive articles in the national and international press and were mentioned on some ten occasions in French television newsbulletins. The favorable reception of the press confirmed the positive reactions showed by the public during the exhibition of the projects and generally by a great number of architects and professionals.

On June 10th, 1983, *Building Design* published an interview with Richard Rogers under the headline "A Competition without Tears," some extracts from which follow :

Competition without tears

"I have never had eight days so well organised in my whole

*During the judgement session - From the left to the right :
Gérard Thurnauer, Richard Rogers, Kisho Kurokawa.*



jours si bien organisés. » L'homme qui, avec Renzo Piano, remporta le concours du Centre Georges-Pompidou à Paris, donne son opinion sur son travail en tant que membre du jury pour le concours du Carrefour de la communication et des deux ministères à la Défense.

Le jury

« Pour Tête Défense, le jury a été composé conformément au règlement scrupuleux mis au point par l'Union internationale des architectes (UIA) et l'Unesco, et adopté au cours de la dernière conférence générale en 1978. Le règlement stipule que les membres du jury appartenant au pays organisateur du concours doivent constituer une minorité. » [...]

« Le jury était composé de sept architectes de réputation mondiale, plus six personnalités également reconnues. [...] Cette équipe formidable était complétée par François Lombard, délégué de l'UIA pour les concours internationaux, agissant comme conseiller technique sans droit de vote, qui possède une grande expérience dans le montage des concours dans le monde et avait aussi été précédemment chargé de la programmation (mise au point du programme) du Centre Georges-Pompidou. »

Les procédures de jugement

« L'enseignement à tirer de l'organisation du jugement a été la rigueur avec laquelle les règles ont été établies dès le départ. Les procédures de jugement étaient toutes très systématiques, tous les problèmes étaient ainsi mis en lumière ; c'est tellement plus clair. »

« Le Jury s'est réuni pour la première fois en octobre 1982 pour donner ses remarques sur le programme et le règlement du concours. Le jury a décidé que seules quatre esquisses seraient présentées avec ses recommandations et son classement au président Mitterrand, qui pourrait passer un dernier jour à les examiner avant son choix définitif ; l'opinion du jury serait ainsi "claire et publique". »

« A la réunion suivante en avril de cette année, le jury élut son président : M. Robert Lion, qui devient ainsi un personnage clé dans le déroulement de ce concours. »

« Il avait été impliqué dans la mise au point du programme et présida énergiquement et intelligemment le jury. Il poursuivra sa tâche en tant que maître d'ouvrage tout au long de la construction du bâtiment aidé par une équipe complète de programmation, exactement comme pour le Centre Georges-Pompidou. »

« L'anonymat le plus absolu fut maintenu tout au long des débats à la Défense : à la réception, le numéro d'identification de chaque concurrent fut remplacé par un numéro d'ordre, et l'identité du lauréat et celle des auteurs des projets mentionnés restèrent complètement inconnues jusqu'à ce que le président de la République eut fait son choix. »

Le programme

« Le programme lui-même avait été établi avec soin et minutie, précisant de nombreux aspects du problème : entre autres, l'histoire du site et de l'axe historique, les projets antérieurs, les points de vue particuliers, le diagramme des relations fonctionnelles, etc. »

Rogers indique qu'il partageait cet avis sur la qualité du programme avec certains concurrents avec lesquels il avait pu s'entretenir.

architectural experience." The man who, with Renzo Piano, made his name as winner of the Centre Georges-Pompidou competition, gives his verdict on acting as juror in the recent international competition for a communication Carrefour and two ministries at La Défense in the same city, Paris.

The jury

"For the Tête Défense competition, the jury was established according to the strict rules drawn up by the International Union of Architects (UIA) and UNESCO, and adopted by the latter's General Conference in 1978. These rules stipulate a minority of jurors from the country in which an international competition is being held." [...]

"The jury consisted of seven world calibre architects plus six equally distinguished personalities. [...] This formidable team was completed by François Lombard, UIA delegate for international competitions, as non voting technical advisor with great experience in getting up competitions through out the world, and had previously also been in charge of the programming (interpretation at the brief) at the Centre Georges-Pompidou."

The judgment proceedings

"The next lesson to note was the rigor with which the rules were established from the start. The proceedings were all highly formal ; everything is get out, like a brief ; it's so much clearer. The jury met a first time in october 1982 to make comments on the brief and on the competition rules."

"The jury established that not more than four schemes would be presented, with its recommendations, and order of choice to the French President, who would spend the final day examining them before making his final choice of winner. The jury's opinion would thus be "clear and public".

"When it reconvened in April this year, it elected its President, M. Robert Lion who thus, became a key figure in the entire administration of the competition. He had been involved in preparing the brief, and having energetically and intelligently chaired the jury, will go on to act as client throughout the buildings operation, aided by an entire ministerial department of "Programming" just as on Centre Georges-Pompidou. "Total anonymity of competitors was maintained throughout la Défense. On receipt, an entrants identification code was then concealed by an order number, and the identities of the winners and special mentions remained completely unknown until the president had made his decision."

The brief

"The brief itself was fully meticulously worked out, detailing numerous aspects of the problem including history of the site and the triumphal axis which it concludes, previous schemes, particular views, bubble diagrams of functional relationships." Rogers says competitors with whom he has spoken thought highly of it.

"An entry cannot be better than the brief. If the brief is very good, there's a good chance you'll have good entries ; if it's bad, the entries will reflect it. The facilities for judging were as comprehensive as the brief."

The jury's working conditions

"Having gathered a first-rate jury members, the competition organisers made sure they kept in top form for the task ahead."

Le jugement s'en trouvait facilité et rendu aussi clair que le programme.

« Un concurrent ne peut pas faire mieux que le dossier qu'on lui donne ; si le dossier est très bon, il y a de fortes chances pour que les résultats soient bons ; s'il est mauvais, les résultats le seront aussi. »

Les conditions de travail du jury

« Ayant rassemblé un jury de premier ordre, les organisateurs du concours s'arrangèrent pour que les membres soient en pleine forme pour le travail qui les attendaient. »

« Le jugement eut lieu, à raison de dix heures par jour, du jeudi 21 avril au jeudi 28 avril (y compris le samedi). »

« Le jury se réunissait dans une grande pièce avec des fauteuils disposés de part et d'autre d'une grande table de conférence. »

« Trois interprètes professionnels y assuraient une excellente traduction instantanée et un écran de 3 m sur 6 m y avait été installé. Les diapositives de chaque projet pouvaient être projetées automatiquement par un ordinateur. »

« Les diapositives n'étaient utilisées que lors des discussions en commun autour de la table dans le but de faciliter la tâche des membres du jury en leur évitant de rechercher un projet dans les neuf salles dans lesquelles avaient été répartis les 424 projets à raison de 40 à 50 projets par salle. »

« Dans chaque salle, une équipe composée d'un architecte et d'un ingénieur avait eu la charge, au cours du mois précédant la réunion du jury, d'examiner la série de projets qui y étaient classés et de préparer pour chaque projet un résumé critique en vue de constituer le rapport général de la commission technique remis à chaque membre du jury. »

Parlant du choix du projet

Après avoir commencé le jeudi, le premier vote à main levée eut lieu le vendredi soir et, le samedi matin, 171 projets restaient en course. Après une deuxième sélection (58 projets), un troisième vote ramena le nombre des candidats à 25. Chaque membre du jury fut interrogé successivement pour donner son avis et les éliminations furent décidées avec l'accord de tous.

Le mercredi, le jury avait déjà choisi les quatre meilleurs, et la sélection des deux premiers se fit « sans aucune difficulté. Il y avait une très grosse majorité ». Les membres estimèrent qu'il y avait un fossé très net entre le premier et le deuxième groupe, mais le président du jury estima souhaitable de présenter les quatre projets également.

Rogers lui-même ressentait vivement la nécessité de ne retenir qu'un projet, mais personne ne pouvait se décider entre les deux premiers. Il fut donc décidé d'accorder deux premiers prix, puis deux seconds prix et douze mentions spéciales.

Le jeudi, les seize projets furent exposés à l'Élysée et le jury passa une demi-journée avec M. François Mitterrand et le ministre de la Culture, M. Jack Lang, qui avait déjà pris connaissance du jugement.

L'organisation du jugement de Tête Défense apparaît à Rogers comme un modèle du genre : « Cela vous permet d'arriver au choix final avec le maximum de données à votre disposition, et c'est tout ce que vous pouvez demander. »

"It was a solid 10 hours-a-day judging, from thursday april 21st to thursday april 28th, including the saturday."

"The jury met in a spacious room with chairs arranged on either side of a large table."

"Brilliant" instantaneous translation by three professional interpreters, and a 3 m x 6 m screen on which slides of every single scheme could be called up by computer and projected. "The slides were, of course, only to facilitate round-table discussion and save jurors wandering round the nine rooms in each of which 40-50 of the entries were fully displayed. Every room was manned by a team of one french architect and one french engineer, who had spent the month to april 15th digesting each competitor's report, and preparing corresponding technical résumés, as well as contributing to the technical commission's general report, supplied to each juror."

The project's selection

"Having started on the thursday, the first hand-in of votes (on coted forms) was on friday night, and by saturday morning all but the last 171 sets of drawings had been removed. After a second elimination (58 projects), a third vote reduced the candidates to 25."

"Each juror was asked in turn for comments and defence, and eliminations were made "in quite close agreement".

"By the wednesday, the jury had chosen its final four, and it came down to the last two "without any difficulty at all. There was a very clear majority". The members thought there was a definite split between the first and second pair, but the jury president was keen to have all four equal. Rogers himself felt strongly that "we should have one, but we were unable to decide which of the two". It was agreed to award the first prize, the second prize and 12 special mentions."

On the thursday, all 16 projects were hung in the Élysée Palace and the jury spend half a day with President Mitterrand and Jack Lang, Minister of Culture."

The management of the Tête Défense judging struck him as model. "It does in the end allow you to come to that choice with the maximum number of facts at your fingertips and that's all you can ask for."

RAPPORT DU JURY REPORT OF THE JURY

Le 8 mars 1982, le président de la République française, M. François Mitterrand, annonçait le lancement de plusieurs opérations d'urbanisme et d'architecture, parmi lesquelles la Tête Défense comportant la création d'un Carrefour international de la communication et l'implantation de deux ministères, Urbanisme et Logement d'une part, Environnement de l'autre.

Il était décidé de lancer un concours international d'architecture sur un programme établi à partir d'un rapport d'orientation, préalablement présenté au gouvernement.

Ce concours a été organisé selon la réglementation de l'Union internationale des architectes.

Huit cent quatre-vingt-dix-sept candidats ont été retenus à la date fixée pour la clôture des inscriptions (31 octobre 1982) et 424 finalement enregistrés à la limite prévue par le règlement pour l'envoi des dossiers (1^{er} mars 1983).

Le jury du concours, qui a siégé à la Défense du jeudi 21 avril au mercredi 27 avril 1983, se composait des membres suivants :

Robert Lion, France,

haut fonctionnaire, président du jury.

Mahdi El Mandjara, Maroc,

haut fonctionnaire, vice-président du jury.

Richard Meier, États-Unis,

architecte, vice-président du jury.

Gérard Thurnauer, France,

architecte, secrétaire du jury.

Serge Antoine, France

haut fonctionnaire.

Oriol Bohigas, Espagne,

architecte.

Jorge Glusberg, Argentine,

critique d'art (suppléant de M. Galvan, maire de Madrid).

Antoine Grumbach, France,

architecte.

Ada Louise Huxtable, États-Unis,

critique d'architecture.

Kisho Kurokawa, Japon,

architecte.

Louis Moissonnier, France,

haut fonctionnaire.

Richard Rogers, Royaume-Uni,

architecte.

Bernard Zehrfuss, France,

architecte.

Le conseiller technique du concours était :

François Lombard, France,

architecte.

The 8th of March, 1982, the President of the French Republic, Mr. François Mitterrand, announced the launching of several city-scale cultural operations in France : among these, the Tête Défense development in the Paris Region, included the creation of an International Center of Communications, and the new buildings of two Ministries : Ministry of Urban Affairs and Housing and Ministry of the Environment. It was decided to launch an international architectural competition on the basis of a report which established the orientation of the project and which had already been presented to the government.

The competition was organized following the rules of the International Union of Architects.

897 candidates had been registered at the end of the inscription period (31st of October) and 424 projects received at the date set by the competition rules (1st March, 1983).

The competition jury was in session from 21 April, through 27 April, 1983, and was composed of the following members :

Robert Lion, France,

High Government official, President of the Jury.

Mhadi El Mandjara, Morocco,

High Government official, Vice President.

Richard Meier, USA,

Architect, Vice President.

Gérard Thurnauer, France,

Architect, Secretary.

Serge Antoine, France,

High Government official.

Oriol Bohigas, Spain,

Architect.

Jorge Glusberg, Argentina,

Art Critic (substitute for Mr. Galvan, Mayor of Madrid).

Antoine Grumbach, France,

Architect.

Ada Louise Huxtable, USA,

Architecture Critic.

Kisho Kurokawa, Japan,

Architect.

Louis Moissonnier, France,

High Government Official.

Richard Rogers, England,

Architect.

Bernard Zehrfuss, France,

Architect.

The technical advisor for the competition was :

François Lombard, France,

Architect.

Le concours a été agréé par l'Union internationale des architectes. Le concours était à un degré, sur esquisse anonyme. Le jury était invité à présenter jusqu'à quatre projets avec ses recommandations au président de la République française, représentant l'État, maître d'ouvrage, auquel devait revenir le choix du maître-d'œuvre.

Quatre éléments principaux composaient ce programme :

— le Carrefour international de la communication (CIC), pour environ 45 000 m² ;

— les organismes associés au Carrefour international de la communication, pour environ 30 000 m² ;

— les ministères de l'Urbanisme et du Logement et de l'Environnement, pour environ 75 000 m² ;

— des commerces et des services, pour environ 10 000 m².

Cet ambitieux programme devait conférer au site une haute valeur symbolique et renforcer l'animation de ce quartier d'affaires.

Des directives d'urbanisme appelaient l'attention des concurrents sur le caractère prestigieux du site, qui se trouve dans le prolongement de l'« axe historique » de Paris partant du Louvre et traversant l'arc de triomphe de l'Étoile. Il n'était toutefois pas fixé aux candidats de limite de hauteur, à charge pour eux d'apprécier l'incidence éventuelle des constructions proposées dans la perspective sous l'Arc de Triomphe et de part et d'autre de ce monument. Leur attention était également appelée sur l'environnement fort que constitue le quartier de la Défense. De nombreuses contraintes techniques rendaient par ailleurs difficile l'implantation du programme sur le périmètre qui lui était assigné.

Préparation du jugement

Réception des projets

Dès leur arrivée, les 424 projets enregistrés ont reçu un numéro d'ordre qui a remplacé le code d'identification de chaque candidat. L'anonymat a été rigoureusement maintenu tout au long des travaux du jury, tant en ce qui concerne le nom des auteurs des projets que leur nationalité.

Travaux préparatoires de la commission technique

Une commission technique avait procédé, entre le 15 mars et le 15 avril, à l'analyse de tous les projets sous le contrôle et la responsabilité du conseiller technique du jury.

Neuf équipes, composées d'un architecte et d'un ingénieur, ayant chacune la responsabilité d'une cinquantaine de projets, ont vérifié, pour chaque dossier, la conformité au règlement et au programme en s'appuyant sur les critères de jugement figurant dans le programme. Des consultants, spécialistes de haut niveau des problèmes de fondations, de structure, d'acoustique, de maîtrise de l'énergie, de sécurité-incendie et d'estimation des coûts ont, ensuite, évalué la faisabilité technique et économique de chaque projet.

Quatre cent vingt-quatre fiches d'analyse technique détaillée ont ainsi été rédigées et jointes aux documents présentés par les concurrents. Un rapport général de la commission technique a été remis aux membres du jury.

Rappel des critères de jugement

Les critères énoncés ci-dessous figurent dans le programme adressé aux concurrents. Ils ont servi de base à l'évaluation technique des projets par la commission et aux délibérations générales du jury.

Perception du bâtiment

Intégration dans l'urbanisme et l'architecture du quartier de la

The competition was sponsored by the International Union of Architects. The International Competition was in one stage, in sketch form and anonymous. The jury was invited to present up to four projects with its recommendations to the President of the Republic, who, as representative of the State — the client — would then make the final choice of designer.

The programme is composed of four principal elements :

— the International Carrefour of Communication (CIC), for approx. 45,000 m² ;

— the organizations associated with the CIC around 30,000 m² ;

— Ministries of Urban Affairs and Housing, and of the Environment, for approx. 75,000 m² ;

— shops and services, about 10,000 m².

This ambitious programme is intended to confer considerable symbolic importance upon the site and to add a bit of liveliness to this business district.

Urban Design Guidelines called the candidates' attention to the prestigious character of a site which lies on the prolongation of the "historic axis" of Paris starting at the Louvre and crossing the Arc de Triomphe of the Étoile. The height was not limited, however, and it was left to the designers to appreciate the impact of their proposal when viewed through the Arc or on either side of it. Their attention was also drawn to the very strong character of the La Défense development. A considerable number of technical constraints made the location of the programme within the perimeter of the site a very difficult problem indeed.

Préparation prior to judging

Reception of projects

Upon arrival, the 424 projects received a sequential number, replacing the identification number provided by the candidate. The anonymity of the projects was scrupulously maintained throughout the jury period for both the name and the nationality of the entrants.

The preparatory work of the technical commission

A Technical Commission, under the direction of the technical advisor, proceeded to analyse all of the submissions during the period from March 15th to April 15th.

Nine teams of one architect and one engineer were formed and each team received about 50 projects for analysis. The verification of each presentation included a check for the compliance with the competition rules, adherence to the programme and evaluation based upon a specialists in the problems of foundations, of metallic structures, of acoustics, of energy conservation, of fire protection and of cost estimation then evaluated the technical and economic feasibility of each project.

424 detailed technical analysis sheets were filled out and attached to each of the documents presented by the candidates. A general report by the Technical Commission was given to each member of the jury.

Resume of criteria used in judging

The criteria listed below were drawn from the programme sent to each of the competitors. They served as a basis for the technical evaluation by the Commission and for the general deliberations of the jury.

Perception of the building

Integration with the urban design and the architecture of the La Défense development, the symbolic importance of the La Défense development, monumentality from the following view points :

Défense, symbolique du quartier de la Défense, monumentalité aux points de vue suivants :

- Perception lointaine de l'ensemble bâti, notamment sur la perspective de l'axe historique, depuis le Carrousel, la Concorde, le rond-point des Champs-Élysées.
- Perception dynamique : approche et découverte du bâtiment.
- Perception rapprochée : formes, matériaux de façade, lisibilité des différents ensembles du programme.
- Perception nocturne.

Relations au site propre

- Facilité et lisibilité des accès.
- Relation entre les bâtiments et leur environnement immédiat.
- Traitement des abords.

Respect du programme

- Organisation fonctionnelle.
- Disposition des activités et des liaisons principales.
- Respect des surfaces utiles du programme ; rapport surface utile/surface hors-œuvre.
- Qualité des espaces : succession et traitement des espaces intérieurs, cheminements, notamment par rapport aux objectifs de convivialité, de rencontre et d'échanges propres au Carrefour international de la communication.

Faisabilité technique et économique du projet

- Prise en compte des contraintes de fondations et de mise en œuvre.
- Conséquences de la conception de l'ensemble sur les coûts de construction, de fonctionnement et les économies d'énergie.

Jugement

Méthodes de travail du jury

Le jury, dès sa première réunion, a décidé de ne pas examiner les cinq projets postés après le 1^{er} mars. Il a pris en considération l'ensemble des autres projets (419). Le jury, qui a siégé pendant une semaine, a procédé à une série d'examens successifs de l'ensemble des projets. Ces examens ont d'abord porté sur une perception générale du bâtiment avant d'entrer dans une analyse fonctionnelle et technique plus approfondie. Après une revue générale des projets et des fiches rédigées par la commission technique, le jury a entendu les spécialistes de la commission sur les problèmes de fondations, de superstructures, d'acoustique, de sécurité, d'énergie et de coût.

Une première sélection a permis de retenir 171 projets. Une deuxième sélection a ramené ce nombre à 58. A ce stade, une discussion générale s'est établie sur les familles de projets, afin de dégager une typologie. Une troisième sélection a réduit le nombre de projets à 25, commentés ensuite par chacun des membres du jury.

En définitive, deux premiers prix et deux seconds prix ont été choisis pour être présentés au président de la République, conformément au règlement du concours.

Douze mentions ont été attribuées.

L'ensemble des votes s'est effectué à main levée.

Considérations prises en compte par le jury

Pour ce programme et ce site exceptionnels et pour un projet dont l'ambition lui a paru pleinement universelle, le jury a pris en compte plusieurs considérations, qui lui ont permis d'affiner les critères du jugement.

1.— La symbolique de la communication : elle appelle des dimensions et une composition aussi bien monumentales que familières. Elle suggère l'interpellation, l'accueil et la convivialité.

— Perception from afar of the built forms : notably along the historic axis from the Carrousel, the Concorde, the round point (or circle) of the Champs-Élysées.

— Dynamic perception : the approach and discovery of the buildings.

— Perception near the buildings : the forms, the façade materials, the identity of the different elements of the programme.

— The night-time appearance.

Relationship with adjoining areas

- Identity and ease of use of accesses.
- Relationship between the building and its immediate environment.
- Treatment of the edges of the site.

Compliance with the programme

- Functional organization.
- Layout of activities and of principal links.
- Compliance with the useable floorspaces given in the programme ; ratio of net floorspace/gross area of .70.
- Quality of spaces : the sequence and treatment of interior spaces, of paths, and notably with respect to the objectives of liveliness, of meeting and of exchange which are specific to the International Center of Communication.

Technical and economic feasibility of the project

- The respect of foundation and building constraints.
- The consequences of the design for the costs of construction, operating costs and savings in energy consumption.

The judging

The work of the Jury

At its first meeting the jury decided not to examine the five projects which were mailed after March 1st. All of the other projects were examined (419).

During the week that it was in session, the jury carried out a series of successive evaluations of the projects. Initially, these examinations were concerned with the appearance of the building before proceeding to a more detailed functional and technical analysis. Following a general revue of the projects and of the assessment sheets filled in by the Technical Commission, the jury heard the comments of the specialists with regards to the problems of foundations, superstructure, acoustics, safety, and cost.

A first selection retained 171 projects. A second selection reduced this number to 58. At this stage, general discussion centered around the different families of response with the objective of determining a typology of project. A third selection further reduced the number in the running to 25. Each project was the subject of comments by each member of the jury.

In the end, two first prizes and two second prizes were chosen for presentation to the President of the Republic, in conformance with the rules of the competition.

Twelve mentions were attributed.

All of the votes were open, through a count of raised hands.

Considerations taken into account by the Jury

For the programme and for the exceptional site, and for an ambitious, all-encompassing project, the jury took several considerations into account which allowed its members to further refine their assessment criteria.

1.— The symbolism of communication : this requires a dimension and a composition which are both monumental and familiar. It suggests a summoning, a welcoming, and a liveliness.

2.— La lisibilité du bâtiment : le jury a pensé que l'ouvrage Tête Défense devait s'imposer clairement et admirablement au plus grand nombre. Il devra être un témoin de notre temps en même temps qu'un pari sur l'avenir. Le jury est donc resté réservé devant certains projets sacrifiant aux modes stylistiques ou dont le langage manquait de force.

3.— L'appréciation du projet suivant trois échelles différentes :

— A l'échelle de l'« axe historique » de Paris, il fallait apprécier de quelle manière le projet s'inscrivait sur ce site et quel respect il lui témoignait, notamment à partir de différents points de vue sur la perspective ; il s'agit là d'un rapport fondamental à la ville.

— A l'échelle de la Défense, le jury a estimé que le programme Tête Défense devait rééquilibrer ce quartier moderne qui manque d'urbanité. La liaison avec les zones environnantes lui a paru importante. Il lui a semblé que, à cette fin, le projet avait avantage à rompre avec la morphologie unitaire des tours, peu propices à la communication et à l'animation.

— A l'échelle du piéton : il fallait ici que le projet s'avère accueillant, d'accès facile, propice à la rencontre, générateur de convivialité. Il lui a semblé bon que les rapports du bâtiment au parvis, comme la conception interne des espaces, favorisent une communication pluraliste et interactive. Le jury a notamment considéré favorablement les projets suggérant des débordements vers le parvis de lieux ouverts au public.

4.— L'aptitude des concurrents à maîtriser un dossier d'une grande complexité : le jury s'est efforcé de juger la cohérence des projets, le sérieux des dessins et des plans, la qualité d'expression mettant en valeur le parti et l'intérêt des rapports remis par les candidats.

5.— Le respect des limites du terrain, des contraintes techniques ou des surfaces imposées : le jury n'a pas écarté de projet pour des enfreintes mineures ou jugées réparables après en avoir étudié les conséquences à ce stade de l'étude.

Vœux du jury

Le jury émet le vœu que, quel que soit le projet retenu, une attention particulière soit apportée aux aménagements liés au parvis et à l'environnement de Tête Défense. Il ne suffit pas, en effet, de rajouter à ce site une nouvelle construction, si prestigieuse soit-elle ; il faut à cette occasion lui apporter ce supplément d'urbanité qui lui fait défaut. Comment, au surplus, si cet objectif n'est pas atteint, susciter en ce lieu la communication ? Si l'ambition du projet est dans sa forme, ce n'est que parce que celle-ci sert son esprit.

Par ailleurs, le jury croit pouvoir exprimer le souhait que tout soit fait pour apporter au lauréat les concours nécessaires afin qu'il puisse conduire au mieux, dans une opération si complexe, l'achèvement de son œuvre en gardant la force du parti choisi. Le jury est prêt à répondre favorablement à un rendez-vous qui lui serait fixé par le maître d'ouvrage pour tout conseil ultérieur que celui-ci lui demanderait d'apporter à l'auteur du projet.

Enfin, le jury remercie tous ceux qui ont préparé le concours et organisé les travaux du jury, pour leur aide et leur efficacité. Ses membres ont pu travailler dans les meilleures conditions de confort et dans une atmosphère de convivialité. Il remercie les membres de la commission technique et les représentants de l'Union internationale des architectes qui ont facilité le déroulement de cette opération suivant les règles en vigueur pour les concours internationaux. Il remercie particulièrement l'Établissement public d'aménagement de la Défense, dont le rôle a été essentiel pour la préparation du concours et le bon déroulement de celui-ci.

2.- The identification of the building : the jury felt that, for as many persons as possible, the Tête Défense project should impose itself clearly, legibly and admirably. It must be a reflection of our times and also stake a hold on the future. The jury thus was reserved when confronted with projects which were too strongly "à la mode" or which were not expressed with sufficient force.

3.- The appraisal of the project at three, different scales :

— At the scale of the "historic axis" of Paris, it was necessary to appreciate the way in which the project is inscribed on the site and the way in which it respects the perspective of the site from the various points in Paris. This is concerned with its fundamental relationship with the city.

— At the scale of la Défense, the jury felt that the Tête Défense project ought to reestablish some form of balance in this modern neighborhood which lacks a sense of "city". The links with surrounding areas were considered to be important. To this end, the project could only gain from a break with the fabric composed of towers, of little interest in terms of communication or animation.

— At the scale of the pedestrian : it was necessary that the project prove welcoming, easy to get to, which favors meeting and generates friendliness. The relationship of the building to the Parvis as well as the conception of internal spaces ought to favor a multi-faceted and interactive communication. The jury particularly liked those projects which suggested the overflow of spaces open to the public towards the Parvis.

4.- The jury also attempted to evaluate the capability of the candidates to master a very complex situation. In this respect attention was paid to the coherence of the proposals, the seriousness of the drawings and plans, the quality of the expression of the architectural concept, the richness of the reports submitted by the candidates.

5.- The jury took into account the respect for the limits of the site, the technical constraints and the floorspace required. Projects were not eliminated for minor problems or for those which were capable of correction at this level of study.

Wishes of the Jury

The jury expressed the wish that, whichever of the projects is retained, special attention should be paid to the treatment of Parvis and of the environment of the Tête Défense. In effect, it is not sufficient to add yet another new construction no matter how prestigious — a supplement of urbanity must be created in an area where it is notably lacking. How will it be possible to create communication in this area if this objective is not met ? If the ambition of this project lies in its form, it will be because the form expresses its spirit.

The jury would also like to express the wish that every chance be given to the winner so that he will be able to carry out the design & realization of such a complex operation and still maintain the force of his concept. The jury would answer favorably to a request by the client for any advice or support which it could provide for the author of the project.

Finally, the jury would like to thank all who prepared the competition and organized the work of the jury for their help and for their efficiency. The jury members were able to work in a friendly and comfortable atmosphere. It would like to thank the members of the Technical Commission and the representatives of the International Union of Architects who helped ensure that the competition followed the rules for international competitions. It would particularly like to thank the Établissement Public d'Aménagement de la Défense, whose role was essential for the preparation and the smooth operation of the jury.

COMMUNIQUÉ
DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
COMMUNIQUÉ
BY THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC

Conformément au règlement du concours international d'architecture pour la Tête Défense, quatre projets ont été proposés au président de la République par le jury international du concours, que présidait M. Robert Lion. Ces projets ont été établis par :

— MM. Crang et Boake, architectes canadiens ;
— MM. Nouvel et Soria - Architecture Studio, architectes français ;

— M. Spreckelsen, architecte danois ;
— MM. Viguier et Jodry, architectes français.
Le jury a décerné un premier prix à M. Spreckelsen et à MM. Viguier et Jodry, et un second prix à MM. Nouvel et Soria - Architecture Studio et à MM. Crang et Boake.

Il a, en outre, attribué douze mentions spéciales à des projets qui ont particulièrement retenu son attention.

Le président de la République a apprécié le haut niveau architectural des projets qui lui ont été soumis.

Parmi ceux-ci, il a décidé de retenir la proposition de M. Spreckelsen, dont le projet est apparu remarquable par sa pureté, par la force avec laquelle il pose un nouveau jalon sur l'axe historique de Paris et par son ouverture.

Ce choix a été prononcé avant que soit levé l'anonymat des concurrents.

L'architecte approfondira son étude à partir de l'esquisse actuelle, et en liaison avec toutes les instances intéressées. Le président de la République sera tenu informé de l'avancement de cette étude. Au vu de ses développements, et compte tenu du respect de la perspective, il décidera s'il convient de donner son accord définitif au projet.

25 mai 1983.

In accordance with the rules for the International Architectural Competition for the Tête Défense, four projects have been proposed to the President of the Republic by the International Jury of the Competition, whose President is Mr. Robert Lion. The projects have been realized by the following architects :

— Messrs. Crang and Boake, Canadian architects ;
— Messrs. Nouvel and Soria, Architecture Studio, French architects ;

— Mr. Spreckelsen, a Danish architect ;
— Messrs. Viguier and Jodry, French architects.

The jury has awarded a first prize to Mr. Spreckelsen and to Messrs. Viguier and Jodry.

A second prize was awarded to the team of Messrs. Nouvel and Soria - Architecture Studio and to Messrs. Crang and Boake.

In addition, the Jury has awarded twelve special mentions to projects which attracted its attention.

The President has appreciated the high level of architectural design of the projects submitted to him.

From these, he has decided to retain that of Mr. Spreckelsen, whose project is remarkable for its purity and for the force with which it poses a new pole on the historic axis of Paris and for its openness.

The choice was pronounced before the anonymity of the competitors had been removed.

The architect will develop a more detailed proposal on the basis of this presentation, in connection with the various involved parties.

The President of the Republic will be kept informed of the advancement of these studies. On the basis of future developments, and taking into account the respect accorded to the perspective, he will decide if it is suitable to give his final approbation to the project.

May 25th, 1983

DANEMARK
JOHAN OTTO SPRECKELSEN
PROJET LAURÉAT - WINNING PROJECT

